

MALLETTE

**Conférence régionale des élus
du Bas-Saint-Laurent**

États financiers
Au 31 mars 2011

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

MAMROT

29 JUN 2011

Région 01

Qualification
Membre
Statut
Membre
Membre



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la

Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DU BAS-SAINT-LAURENT, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



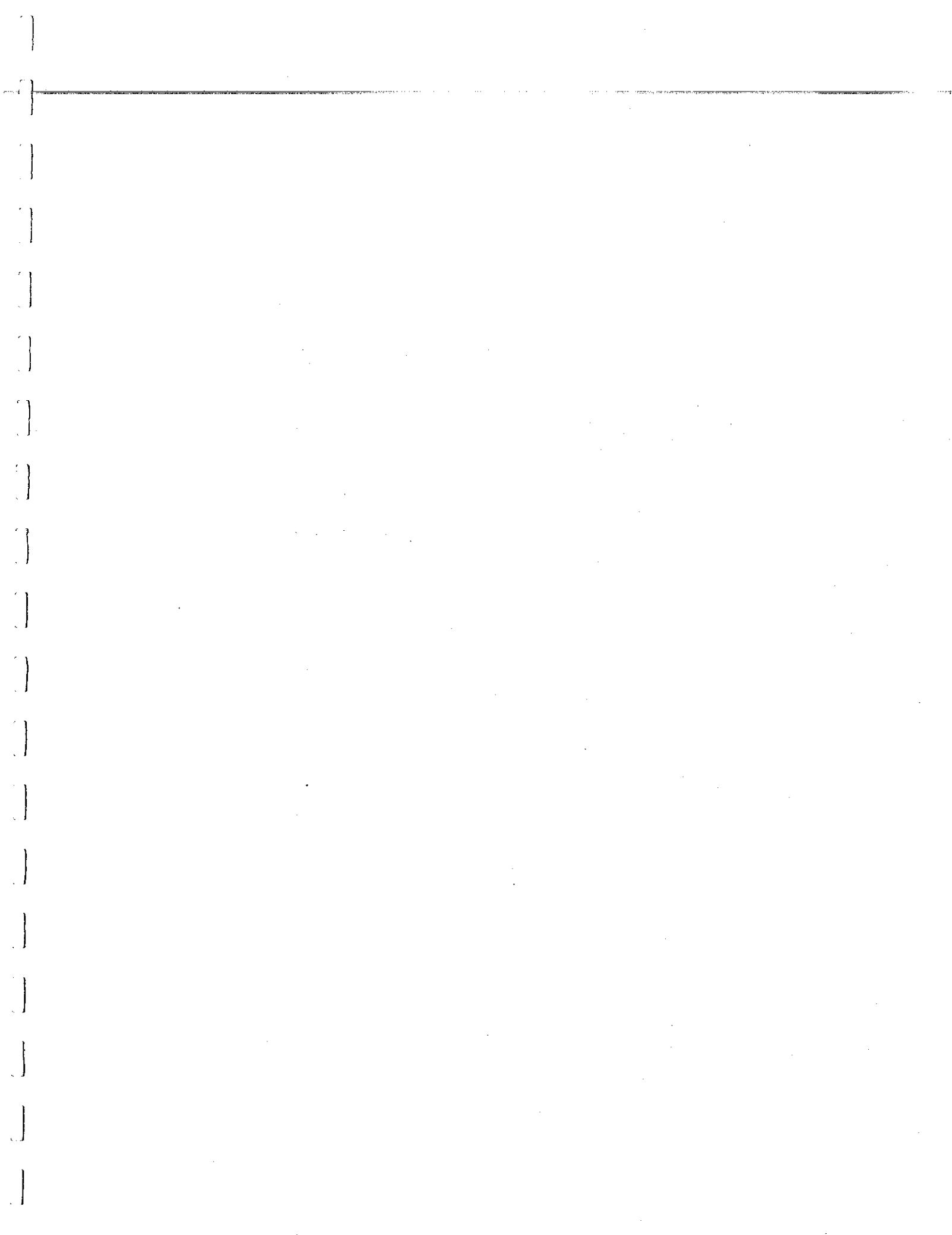
Mallette

SENCRL

Comptables agréés

Rimouski, Canada

Le 10 juin 2011



Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

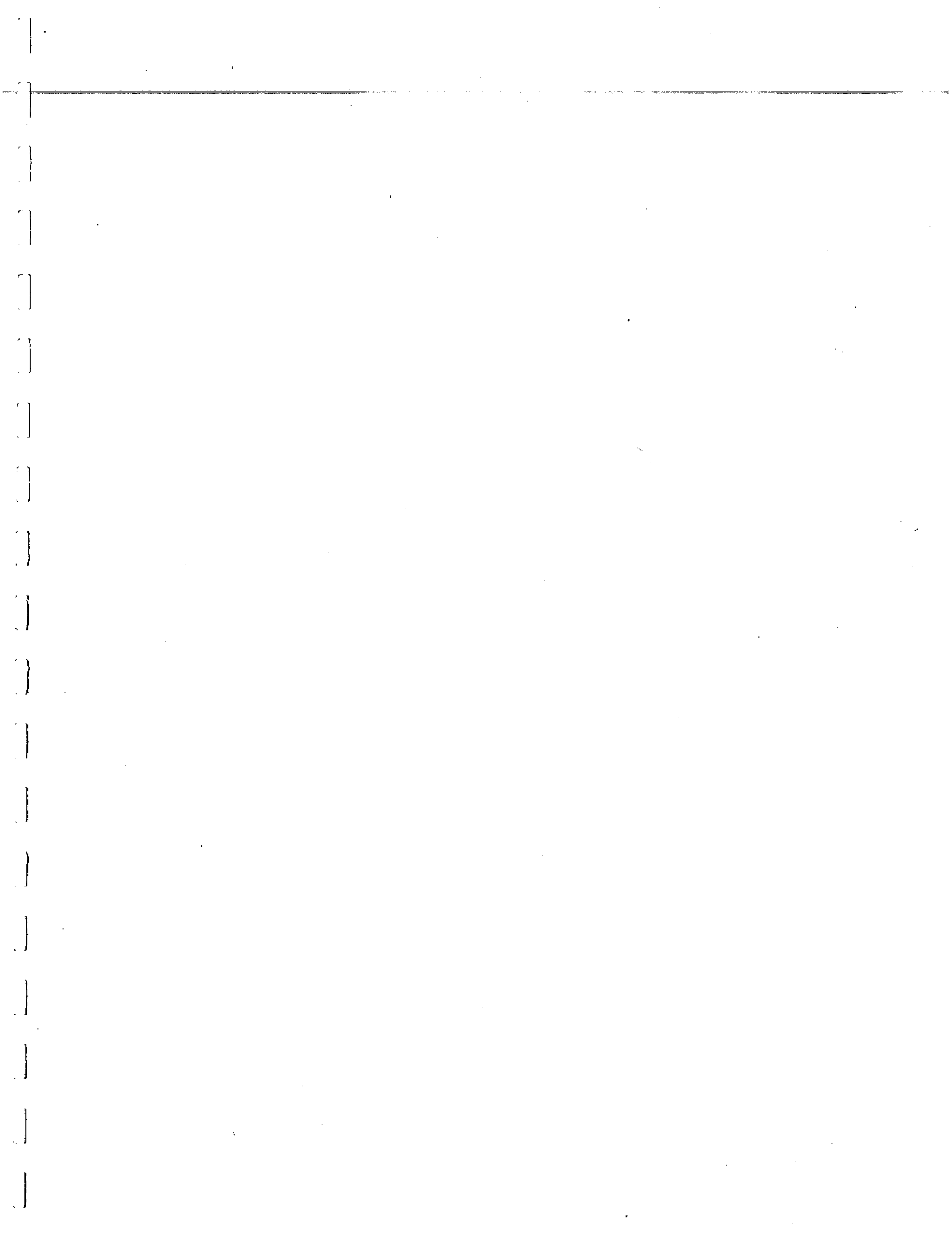
ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2011 2010

PRODUITS	
Subventions - fonctionnement	994 238 \$
Mandats spéciaux (annexe D)	11 620 477
Revenus d'intérêts	21 392
Autres produits	263
Total	12 636 370
CHARGES	
Instances démocratiques (annexe A)	70 669
Rémunération du personnel (annexe B)	798 654
Administration générale (annexe C)	303 541
Mandats spéciaux (annexe D)	11 655 192
Total	12 828 056
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges (note 3)	(191 686) \$

39 341 \$



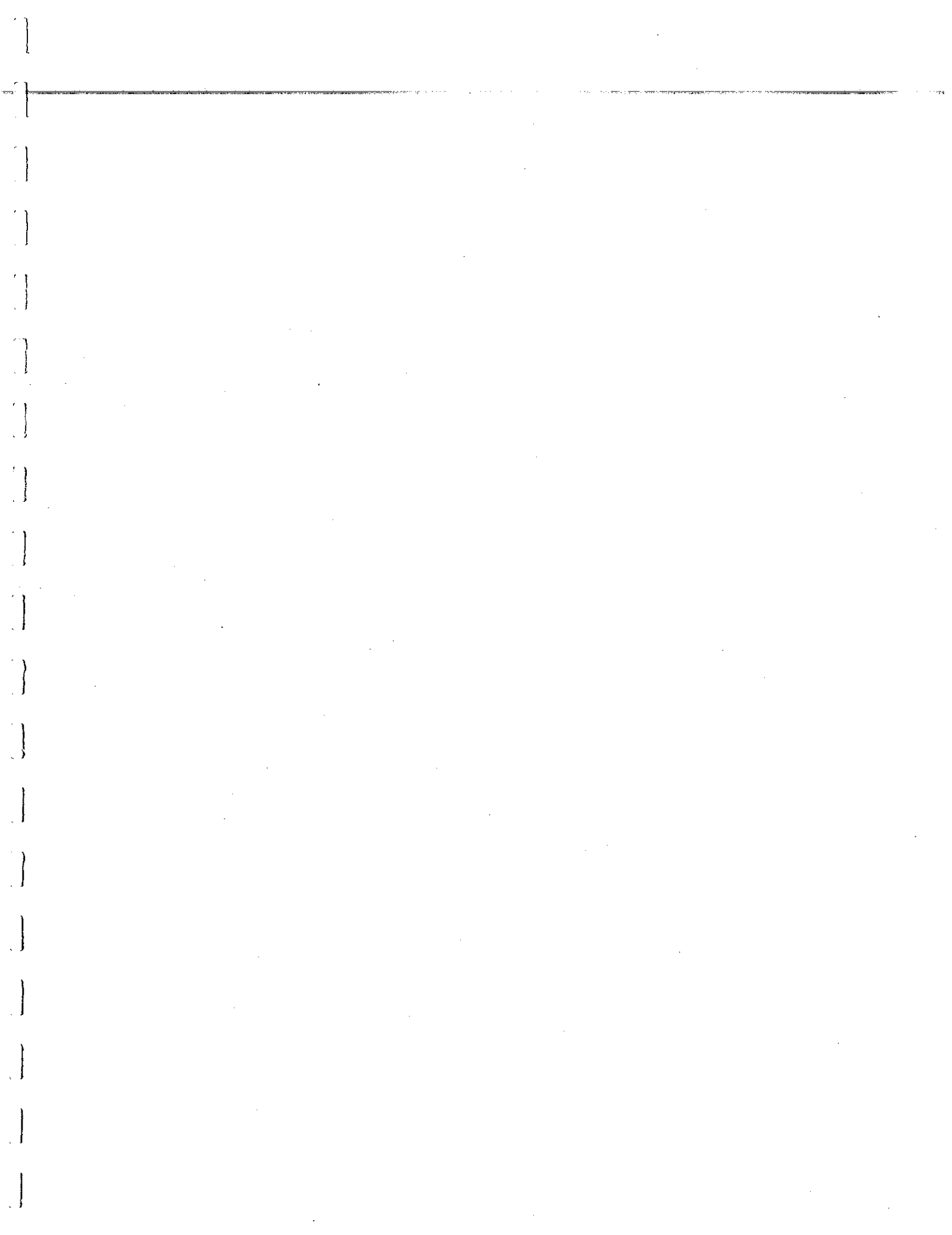
Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2011 2010

	2011	2010
Investis en immobilisations corporelles affectées		
Non affectées	122 541 \$	257 730 \$
Total	122 541 \$	257 730 \$
SOLDE, début de l'exercice	340 930 \$	340 930 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(27 087)	(164 599)
Investissement en immobilisations corporelles	13 267	(13 267)
SOLDE, fin de l'exercice	108 721 \$	79 864 \$
	188 585 \$	380 271 \$



Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

BILAN

Au 31 mars

2011 2010

ACTIF	
ACTIF À COURT TERME	
Encaisse	
Placements temporaires (note 4)	
Créances (note 5)	
Frais payés d'avance	
PLACEMENT (note 6)	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	
521 341 \$	280 962 \$
3 364 982	2 826 368
988 365	2 388 256
1 190	1 190
4 875 878	5 496 776
1	1
108 721	122 541
4 984 600 \$	5 619 318 \$

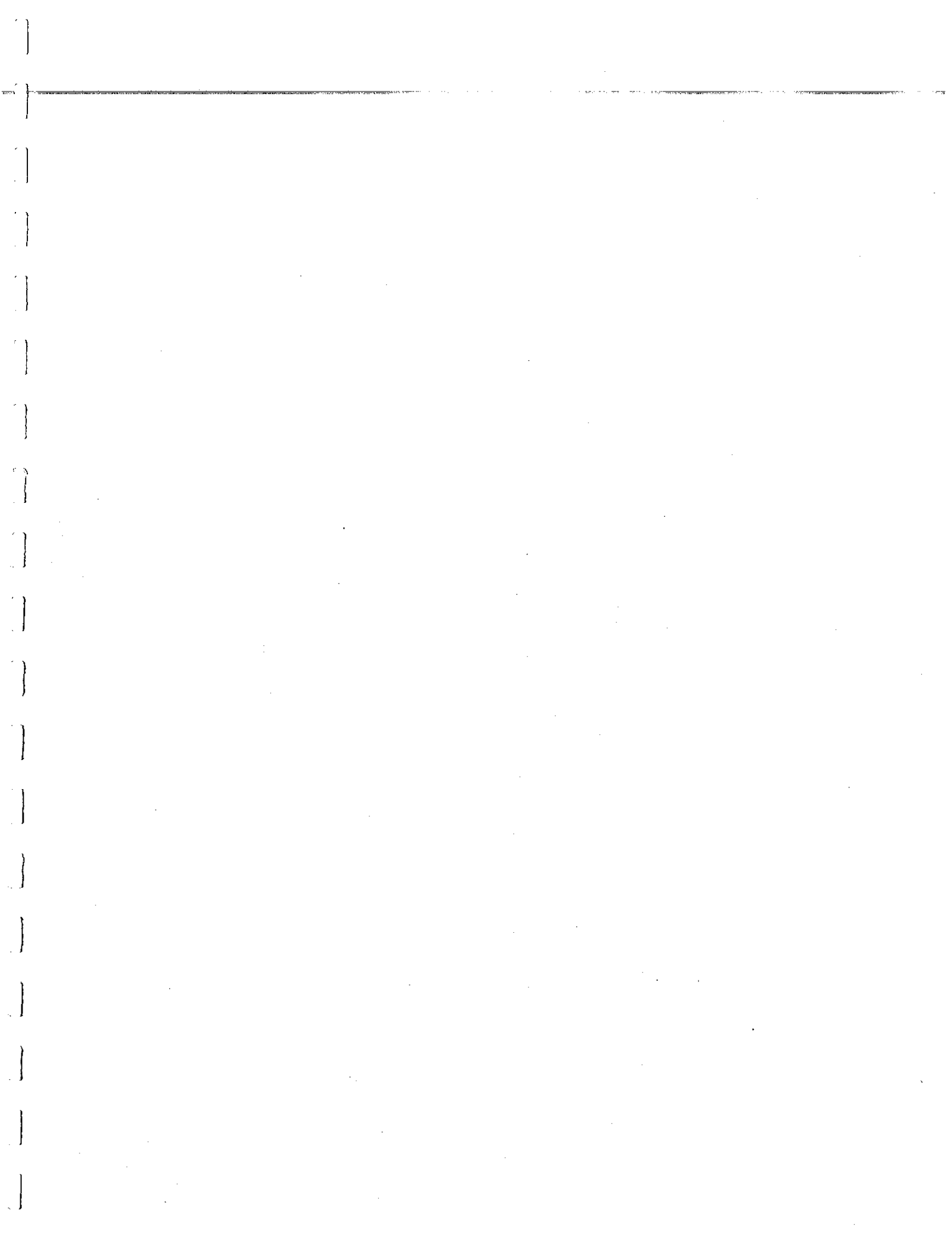
PASSIF	
PASSIF À COURT TERME	
Dettes de fonctionnement (note 8)	
Subventions reportées	
282 556 \$	343 361 \$
4 513 459	4 895 686
4 796 015	5 239 047
ACTIFS NETS	
Investis en immobilisations corporelles	
Non affectés	
108 721	122 541
79 864	257 730
188 585	380 271
4 984 600 \$	5 619 318 \$

ENGAGEMENTS (note 10)

Pour le conseil d'administration :

administrateur

administrateur



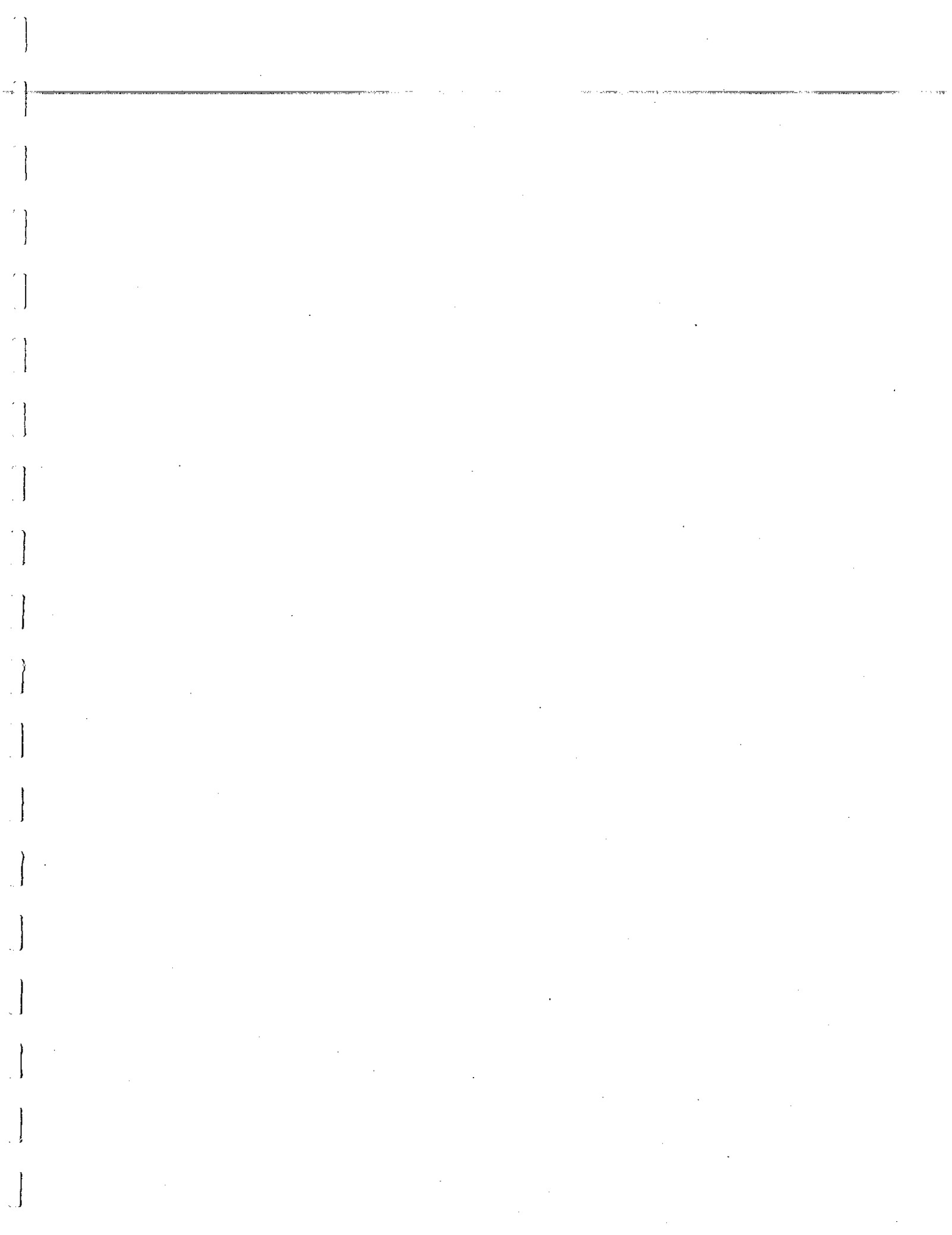
Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2011 2010

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	191 686	\$ 39 341
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	28 359	24 202
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(1 272)	-
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	(164 599)	63 543
Créances	1 399 891	187 807
Frais payés d'avance	-	1 384
Dettes de fonctionnement	(48 647)	36 114
Subventions reportées	(382 227)	(141 533)
	804 418	147 315
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(26 697)	(22 029)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1 272	-
	(25 425)	(22 029)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	778 993	125 286
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,		
début de l'exercice	3 107 330	2 982 044
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,		
fin de l'exercice	3 886 323	\$ 3 107 330
<hr/>		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent des éléments suivants :		
Encaisse	521 341	\$ 280 962
Placements temporaires	3 364 982	2 826 368
	3 886 323	\$ 3 107 330



1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme a été constitué en vertu de la Loi 34 sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche sanctionnée le 18 décembre 2003 et entrée en vigueur le 23 mars 2004. Il est reconnu comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'Organisme est l'interlocuteur privilégié du Gouvernement en matière de développement régional.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés sous l'une des catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquemment comptabilisés selon leur classification comme il est décrit ci-dessous. L'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et leurs caractéristiques déterminent leur classement.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est présentée au résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Prêts et créances et autres passifs financiers

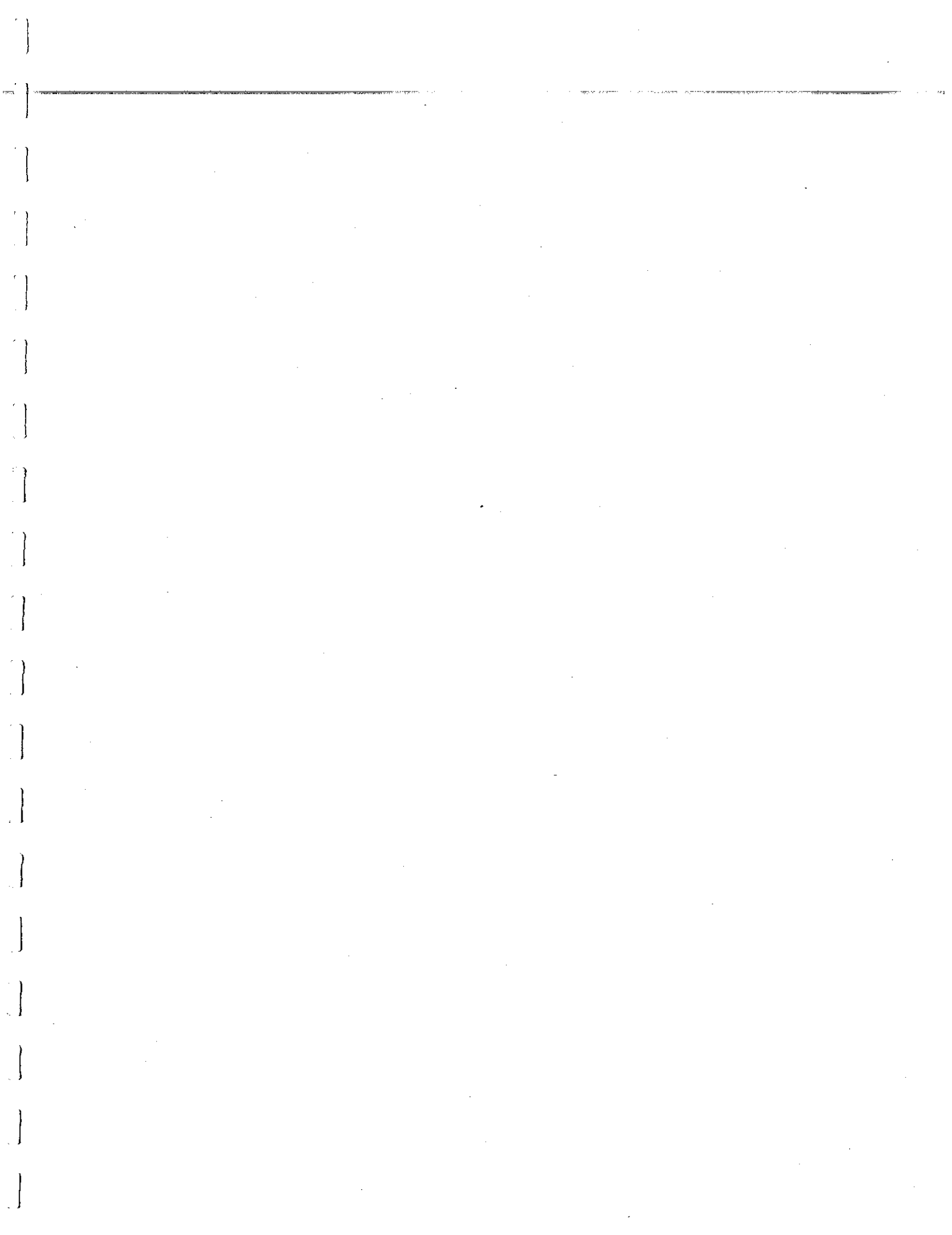
Les instruments financiers classés comme prêts et créances et les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus au résultat net sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Juste valeur

La juste valeur correspond généralement à la contrepartie pour laquelle l'instrument serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Classement

L'Organisme a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les créances sont classées comme prêts et créances alors que les dettes de fonctionnement et les subventions reportées sont classées comme autres passifs financiers.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Informations à fournir et présentation

L'Organisme a choisi d'appliquer le chapitre 3861 « Instruments financiers - Informations à fournir et présentation » au lieu du chapitre 3862 « Instruments financiers - Informations à fournir » et du chapitre 3863 « Instruments financiers - présentation ».

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les produits provenant des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les subventions à recevoir sont comptabilisées lorsqu'elles sont exigibles selon les protocoles d'entente jusqu'à concurrence du montant maximal admissible qui peut être inférieur aux montants accordés si les mandats se terminent avec des déboursés réels inférieurs aux prévisions.

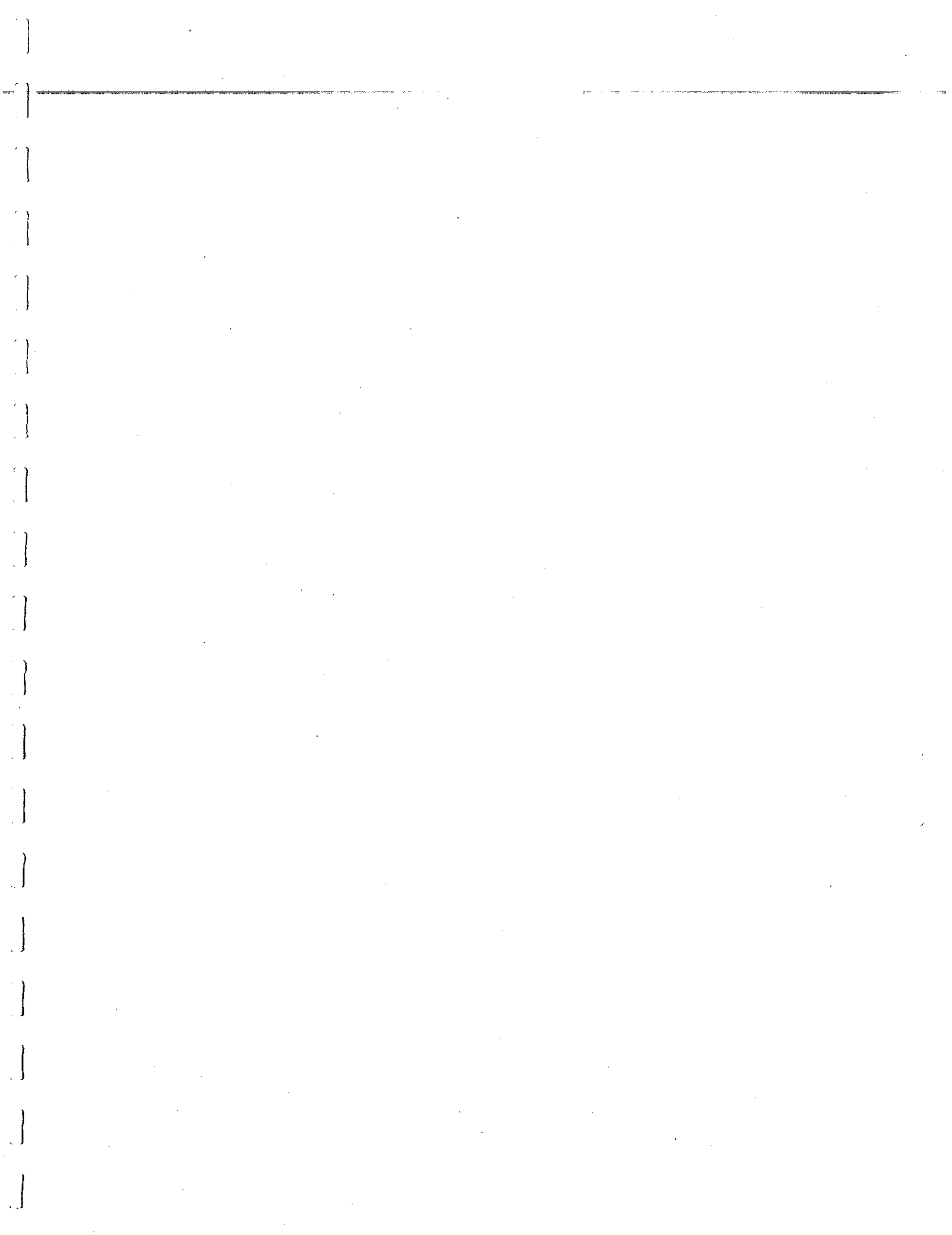
Les subventions à payer sont inscrites dans les déboursés des mandats lorsque le rapport des coûts est accepté pour une étape du projet donnant droit à un versement de l'aide accordée.

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées au fonctionnement de l'exercice subséquent ou aux différentes activités confiées à la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent par le Gouvernement du Québec ou autres mandants. L'excédent des charges sur les subventions reçues et à recevoir occasionne des subventions reportées déductibles qui, par conséquent, sont déduites des subventions reportées créditrices.

Ventilation des charges

L'Organisme se livre à trois types d'activités : son fonctionnement, la gestion de projets et d'ententes, et un rôle de mandataire. Les charges de chacune de ces activités se composent des frais de personnel, un rôle de mandataire. Les charges de chacune de ces activités sont rattachées à l'activité. Il assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de l'Organisme et à chacune de ses missions.

L'Organisme ventille une partie de ses charges de fonctionnement général selon des méthodes de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charge et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges de fonctionnement sont ventilées selon les coûts réels engagés ou acceptés comme dépenses dans les projets.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placement

Le placement dans l'entreprise à but lucratif contrôlée est comptabilisé à la valeur de consolidation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les taux suivants :

Méthodes d'amortissement	Taux
Améliorations locatives	10 %
Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %
solde décroissant	
solde décroissant	
linéaire	
solde décroissant	

Les immobilisations corporelles acquises pour les mandats spéciaux sont imputées aux résultats et ne sont pas comptabilisées à titre d'éléments d'actifs au bilan et ne viennent pas affecter les actifs nets investis en immobilisations corporelles.

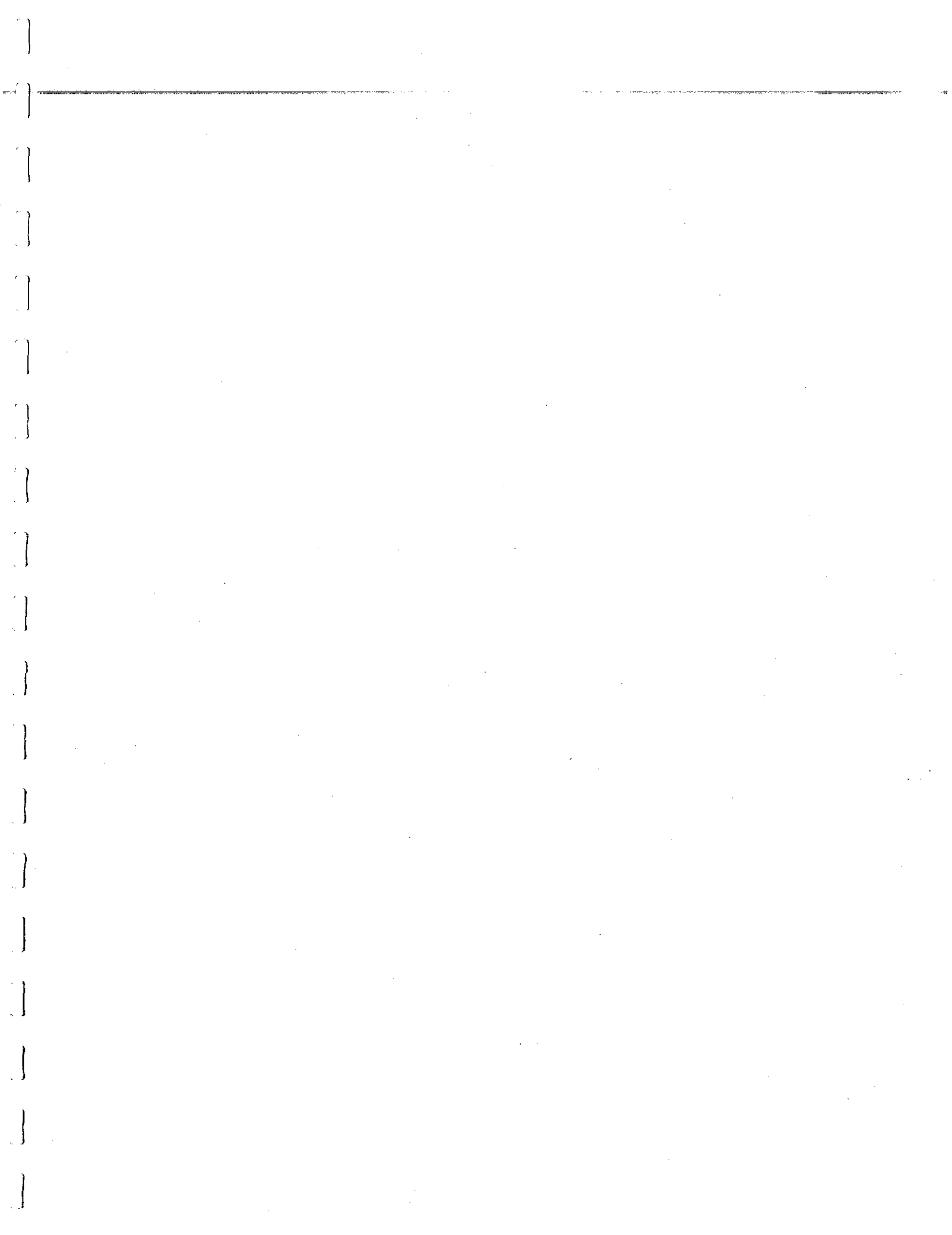
Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisation sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chèques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins ou rachetables à l'intérieur de ce délai.

3. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

Les charges de la CRE incluent des dépenses relatives aux mandats spéciaux qui se répartissent comme suit :

2011	2010
Commission jeunesse régionale du Bas-Saint-Laurent	-
Ententes services de travail de rue	14 116 \$
34 715 \$	14 352 \$
34 715 \$	28 468 \$



Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

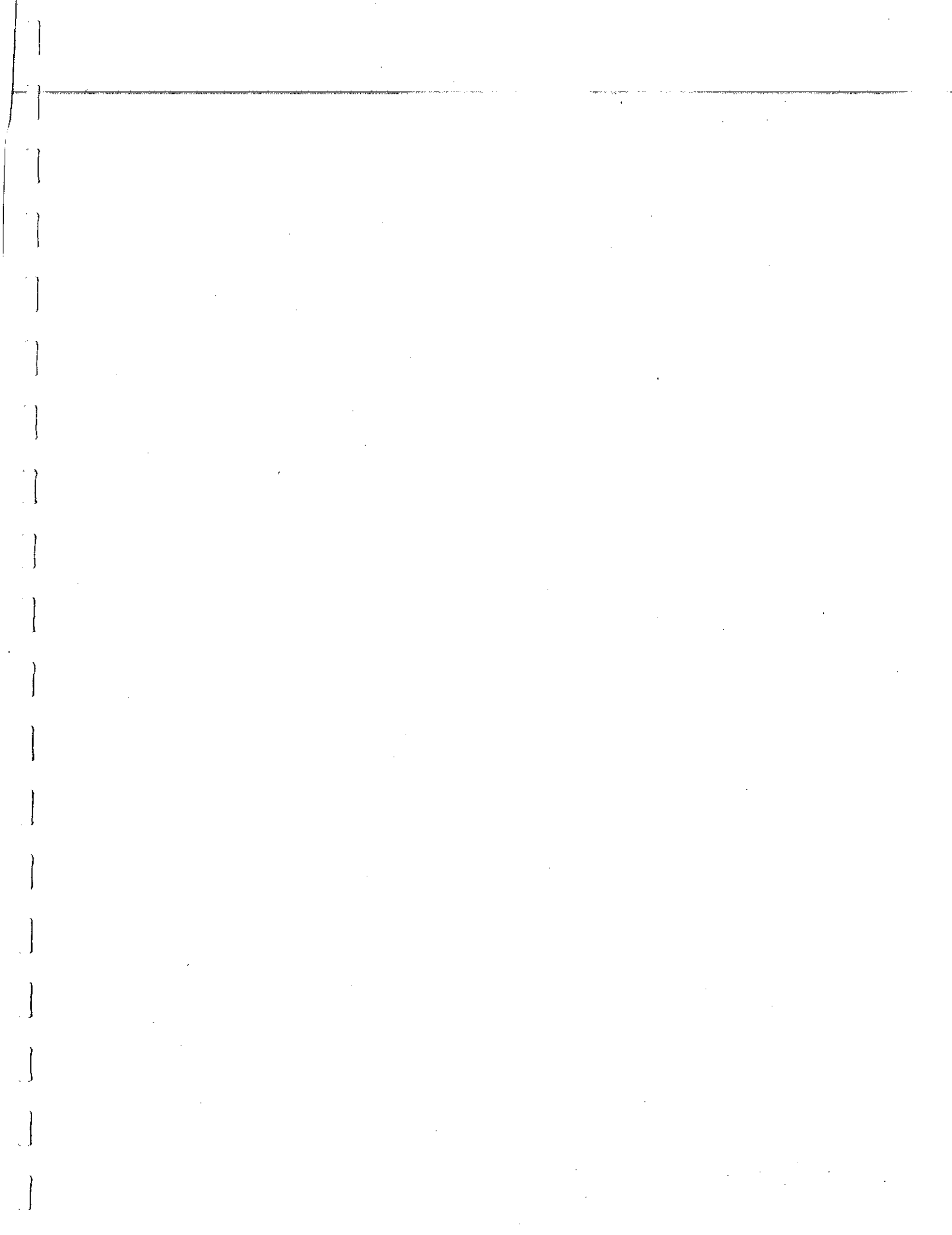
Au 31 mars 2011

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2011	2010
Activités d'exploitation	2 200 000 \$	1 564 368 \$
Dépôts à terme, rachetables en tout temps aux taux variant de 1,38 % à 1,47 %	664 982	862 000
Fonds régional d'investissement jeunesse		
Dépôt à terme, rachetable en tout temps au taux de 1,40 %	500 000	400 000
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier		
Dépôt à terme, rachetable en tout temps au taux de 1,29 %	3 364 982 \$	2 826 368 \$

5. CRÉANCES

	2011	2010
Mandats spéciaux :		
Subventions à recevoir	674 598 \$	1 978 785 \$
Projet « Inforoute »	252 851	357 253
Intérêts courus à recevoir	7 115	3 068
Autres	4 124	12 576
Taxes à la consommation	938 688	2 351 682
Intérêts courus à recevoir	15 393	11 253
Autres « Inforoute »	5 163	1 279
Autres	4 013	21 123
Autres	25 108	2 919
Total	988 365 \$	2 388 256 \$



6. PLACEMENT

1 action catégorie A, participante, avec droit de vote, représentant 100 % des actions du Fonds d'aide à l'entreprise de la région du Bas-Saint-Laurent inc.

2011	1 \$
2010	1 \$

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Améliorations locales
Équipement informatique
Mobilier de bureau

	Amortis- sement cumulé	Coût		
2011	41 559 \$	53 014 \$	94 573 \$	51 015 \$
2010	27 278	107 224	134 502	25 988
	39 884	93 658	133 542	45 538
	108 721 \$	253 896 \$	362 617 \$	122 541 \$

Des immobilisations corporelles d'un montant de 0 \$ (2010 - 12 158 \$) sont incluses dans les dettes de fonctionnement.

8. DETTES DE FONCTIONNEMENT

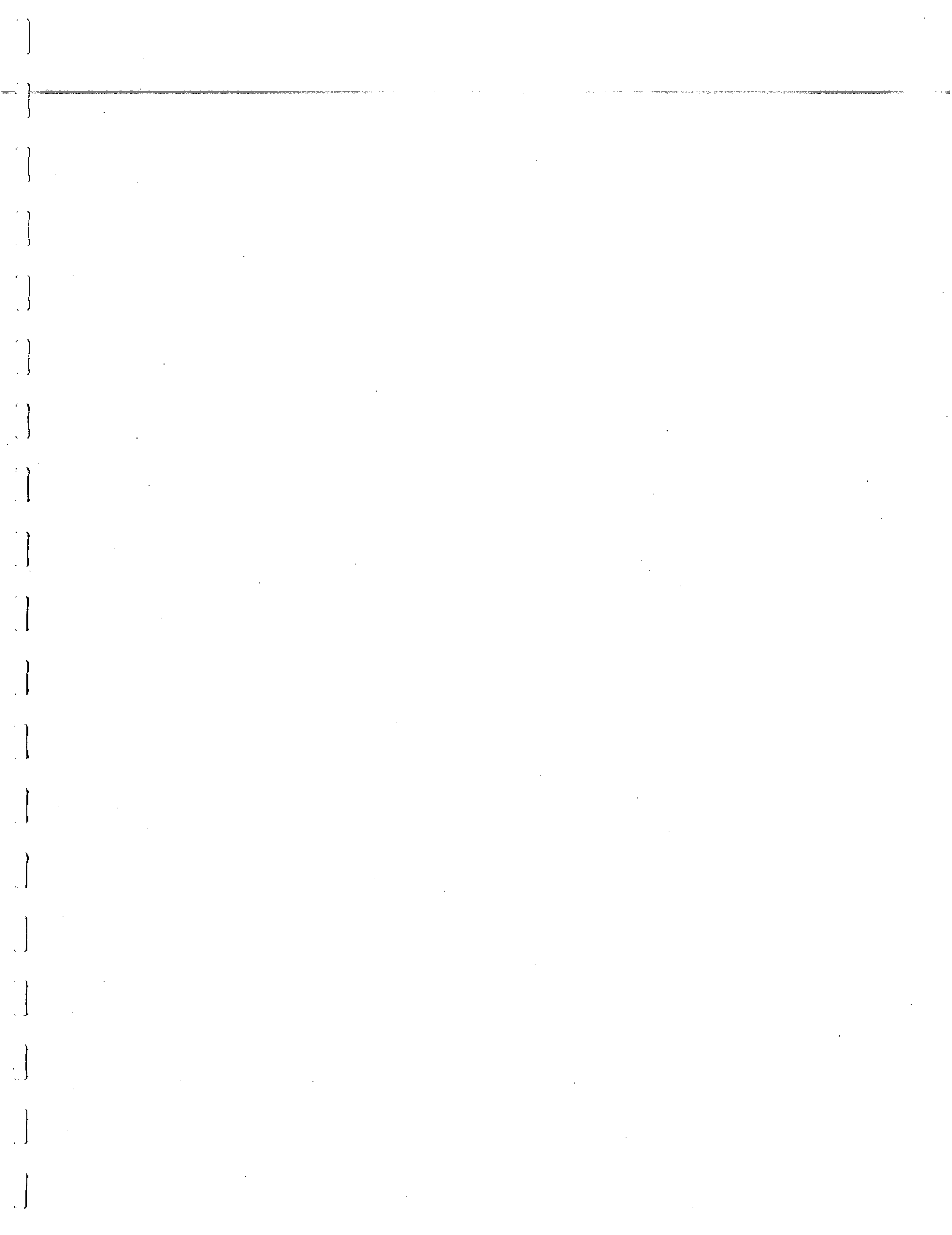
	Comptes fournisseurs	Salaires, retenues à la source et contributions	Vacances à payer
2011	176 670 \$	75 442	131 041
2010	176 670 \$	45 752	120 939
	282 556 \$	343 361 \$	

9. GESTION DU CAPITAL

Dans la gestion de son capital, l'organisme a pour objectifs de :

- préserver ses actifs et sa capacité de poursuivre ses activités tout en maximisant leur croissance;
- gérer le capital d'une manière assurant le respect des clauses restrictives;
- rencontrer ses obligations financières.

L'organisme définit son capital comme ses actifs nets.



9. GESTION DU CAPITAL (suite)

L'Organisation atteint ses objectifs par une gestion prudente du capital dégagé par la croissance interne et en optimisant l'utilisation de capitaux à faible coût.

L'Organisation gère plusieurs subventions et ententes pour lesquelles il existe des affectations d'origine externe précisant les conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'Organisation s'est conformé aux exigences de ces apports affectés.

10. ENGAGEMENTS

L'Organisation s'est engagé par baux jusqu'en 2012 pour la location de locaux. Le solde des engagements suivant ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, est de 85 895 \$, soit le paiement minimum exigible au cours du prochain exercice.

L'Organisation s'est engagé par bail jusqu'en 2012 pour la location d'un photocopieur. Le solde de l'engagement suivant ce bail est de 1 087 \$, soit le paiement minimum exigible au cours du prochain exercice.

L'Organisation s'est engagé par protocoles d'entente pour un montant de 4 120 087 \$ (2010 - 3 398 436 \$) dans le cadre des mandats spéciaux (annexe F).

11. ENTREPRISE À BUT LUCRATIF CONTRÔLÉE

Le Fonds d'aide à l'entreprise de la région du Bas-Saint-Laurent inc. est contrôlée par l'Organisation étant donné que la direction de celui-ci a le droit de nommer la majorité des membres votants du conseil d'administration de cette Société.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque auquel est exposée l'Organisation en raison de la concentration de crédit est limité. Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent d'un grand nombre de clients, d'organismes et de sociétés gouvernementaux.

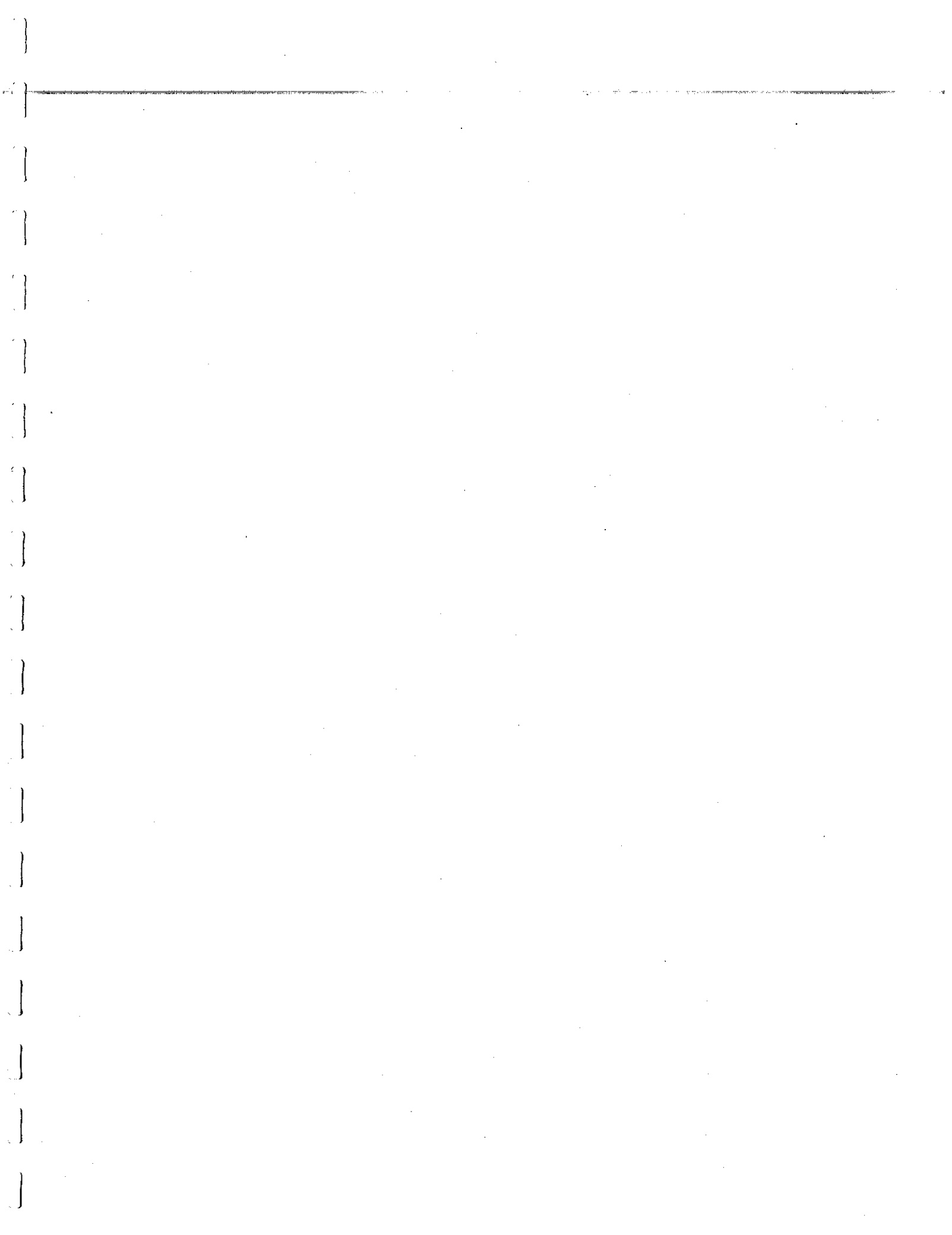
Au cours des dernières années, l'Organisation n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Risque lié au taux d'intérêt

L'Organisation gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme est comparable à la valeur comptable en raison de leur échéance prochaine et des conditions commerciales normales qu'ils comportent.



Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2011	2010	
A - INSTANCES DÉMOCRATIQUES			
Allocation et indemnités	25 000 \$	25 000 \$	
Déplacements	45 669	27 744	
	70 669 \$	52 744 \$	
B - REMUNÉRATION DU PERSONNEL			
Salaires	650 807 \$	730 398 \$	
Charges sociales	147 847	162 160	
	798 654 \$	892 558 \$	
C - ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Déplacements et représentation	31 149 \$	34 677 \$	
Délégation Ile-de-la-Réunion	6 061	4 454	
Rencontres régions ressources	-	1 445	
Honoraires professionnels	54 011	30 477	
Infiroute Bas-Saint-Laurent	5 286	4 382	
Analyses et études	9 676	9 746	
Loyer	64 508	61 898	
Frais de bureau	50 540	50 040	
Plan de communications	33 665	22 995	
Entente communautés forestières	-	-	
Télécommunications	15 091	19 482	
Assurances	3 092	3 281	
Formation	1 419	8 337	
Frais bancaires	1 956	2 029	
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(1 272)	-	
Amortissements des immobilisations corporelles	28 359	24 202	
	303 541 \$	277 445 \$	



Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

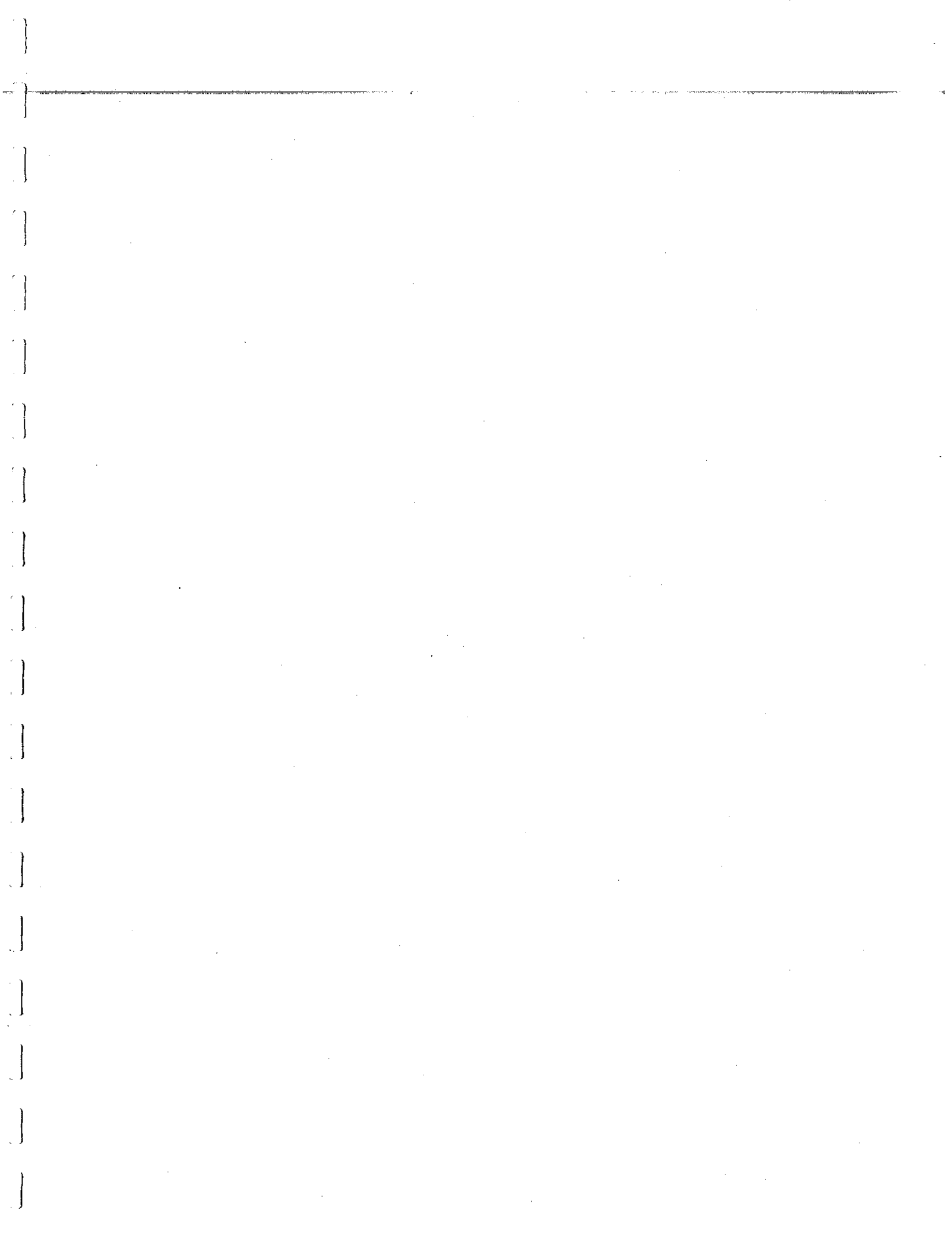
Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Elimi- nation	2011	2010
Mandats			
CRÉ (annexe G)			

D - RÉSULTATS CUMULATIFS DE LA CRÉ ET DES MANDATS

PRODUITS					
Subventions		994 238 \$	11 533 807 \$	-	12 528 045 \$
Intérêts		21 392	11 069	-	32 461
Autres produits		263	75 601	-	75 864
		1 015 893	11 620 477	-	12 636 370
Participation de la CRÉ dans les mandats (note 3)		-	34 715	(34 715)	-
		1 015 893	11 655 192	(34 715)	12 636 370
CHARGES					
Subventions		-	9 809 106	-	9 809 106
Salaires et charges sociales		823 654	1 084 164	-	1 907 818
Déplacements et réunions		76 818	158 399	-	235 217
Honoraires professionnels		75 034	439 097	-	514 131
Loyer		64 508	32 083	-	96 591
Matériel et fournitures		50 540	62 423	-	112 963
Promotion et publicité		33 665	61 151	-	94 816
Télécommunications		15 091	3 670	-	18 761
Équipements		-	-	-	-
Assurances		3 092	-	-	3 092
Formation		1 419	5 099	-	6 518
Frais bancaires		1 956	-	-	1 956
Gain sur cession		(1 272)	-	-	(1 272)
d'immobilisations corporelles					
Amortissements des					
immobilisations corporelles		28 359	-	-	28 359
Participation de la CRÉ dans les mandats (note 3)		34 715	-	(34 715)	-
		1 207 579	11 655 192	(34 715)	12 828 056
		1 015 893	11 655 192	(34 715)	12 636 370
		1 015 893	11 655 192	(34 715)	12 636 370
		12 303 505			12 303 505

RÉSULTATS NETS					
		(191 686) \$	-	-	(191 686) \$
		1 207 579	11 655 192	(34 715)	12 828 056
		1 015 893	11 655 192	(34 715)	12 303 505



E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX

LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES

Filière Forêt Bois – Matériau

Réalisation d'études et d'actions pour la constitution d'une filière Forêt Bois - Matériau afin de réunir et consolider les forces dont dispose la région en matière de gestion, d'aménagement, de transformation, de commercialisation et de promotion de produits du bois.

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

Cette entente a pour objet de soutenir la démarche de mise en place de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire et l'élaboration d'un plan d'aménagement intégré du milieu forestier.

Véhicules hors-routes 2010-2013

Ce projet vise à mettre sur pied une table de concertation afin d'établir le réseau interrégional des sentiers de véhicules hors-routes, d'y affecter une personne – ressource et supporter les travaux requis.

Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'Etat à vocations faunique et multiresource

Le programme vise à maintenir l'accès aux terres du domaine de l'Etat à vocations faunique et multiresource. Il apporte une aide financière pour améliorer ou remplacer les structures requises pour l'aménagement des traverses de cours d'eau sur les chemins qui ne sont plus utilisés par l'industrie forestière pour la réalisation d'aménagement forestier.

Agente de recherche en coopération décentralisée et en foresterie sociale

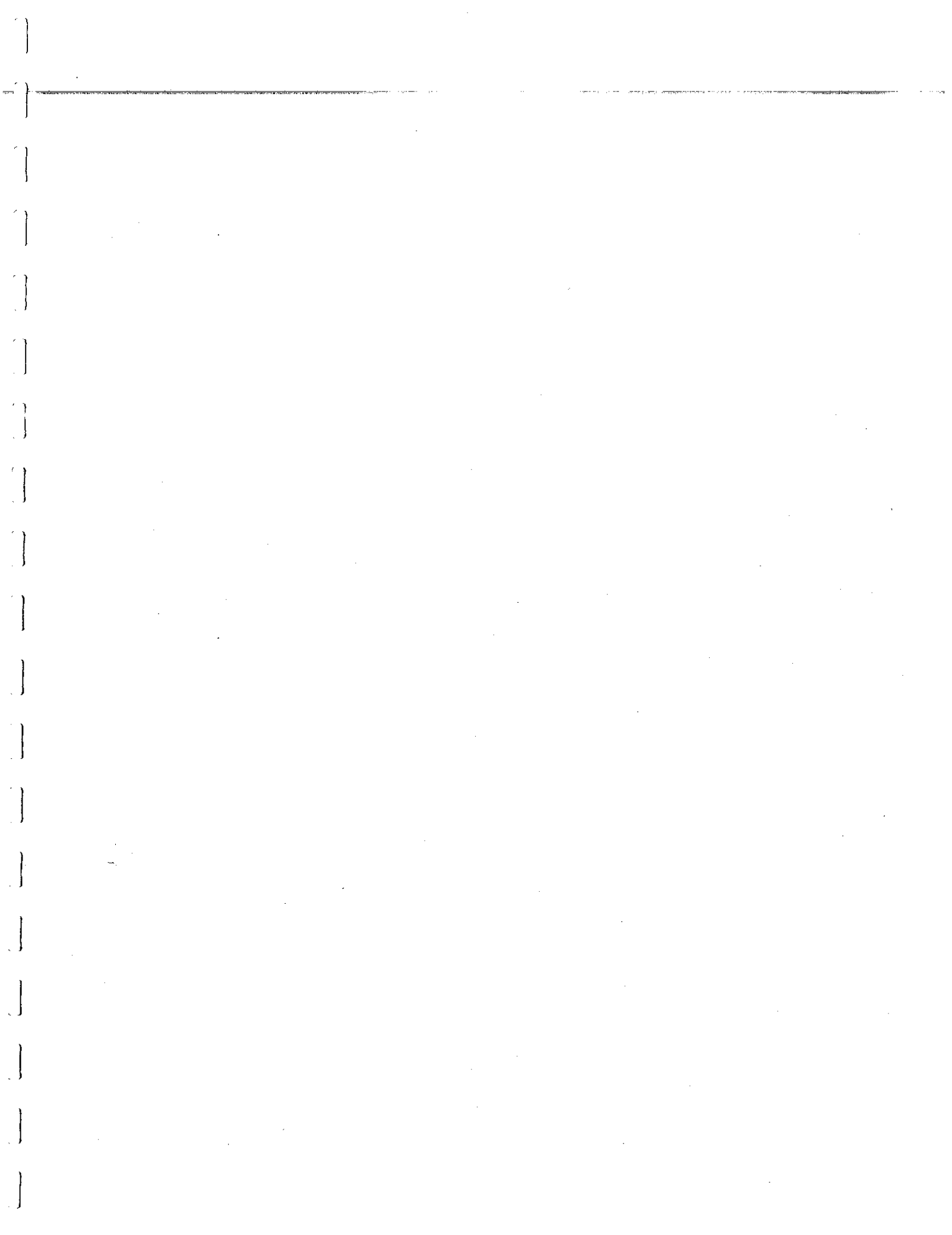
Le projet consiste à l'embauche d'une ressource professionnelle connaissant les approches françaises en matière d'identité territoriale et de développement des communautés forestières.

Gestion du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier

Ce projet vise à administrer le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier.

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet I 2009-2010 et 2010-2011

La Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) assume la responsabilité de la gestion financière du volet I du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier du Bas-Saint-Laurent, et agit à titre d'intermédiaire entre le bénéficiaire du contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF) (subventionnaire) et les subventionnés.



E - DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES (suite)

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2009-2010 et 2010-2011

En juillet 2004, une entente de délégation a été signée entre le Ministre délégué à la forêt, à la faune et aux parcs et la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent (CRE) concernant la délégation de gestion du programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier – volet II (PMVRMF). La responsabilité de la CRE consiste à administrer le projet en procédant à l'attribution des sommes aux projets admissibles selon les critères déterminés. L'entente prenait fin le 31 mars 2009 mais est reconduite annuellement depuis son échéance. À chaque année, les sommes nécessaires pour assurer la gestion et la mise en œuvre du volet II sont versées par le Ministre et sont déposées dans un compte de banque distinct. Les intérêts sur ces sommes, y compris les intérêts sur les placements provenant de ces sommes sont ajoutés au montant à verser dans le cadre du programme.

LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Commission jeunesse régionale du Bas-Saint-Laurent 2006-2009 et 2010-2014

Ce projet vise à soutenir la Commission Jeunesse qui a pour mandat de favoriser la représentation des jeunes de la région, à exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse, à gérer le Fonds Régional d'investissement Jeunesse et à assurer la concertation des représentants de jeunes en région avec les partenaires régionaux.

Fonds régional d'investissement jeunesse 2006-2009 et 2010-2014

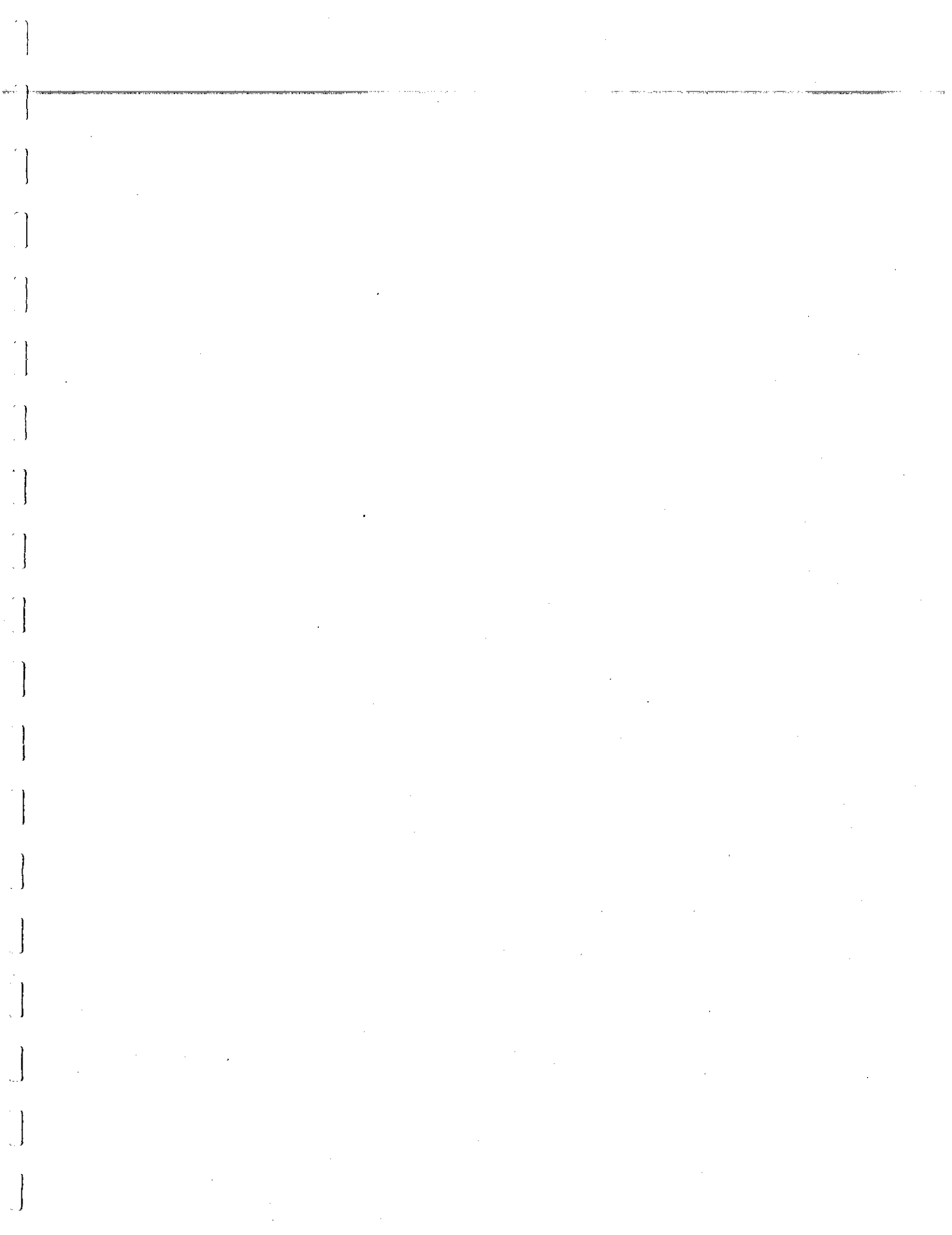
Ce projet vise à soutenir les initiatives visant l'insertion pleine et entière des jeunes de la région, âgés entre 12 et 30 ans, tant au point de vue social, communautaire, culturel que professionnel et de favoriser la prise en main par les jeunes de leur développement.

Entente partenariat transport collectif 2008 et 2010-2012

Dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif, la Conférence régionale des élus s'inscrit dans le volet Planification régionale du transport collectif du ministère des Transports du Québec pour réaliser une planification régionale du transport collectif entre les MRC du Bas-Saint-Laurent.

Entente spécifique sur la valorisation et le développement des arts et de la culture au Bas-Saint-Laurent

Ce projet vise à valoriser et renforcer le développement et le positionnement des arts et de la culture, en suscitant un partenariat entre le MRC, les ministères, les organismes et intervenants du milieu, en vue d'un soutien à l'amélioration des conditions et pratiques des organismes culturels, d'un positionnement renforcé du secteur ainsi que d'une amélioration de son accessibilité et du développement des publics.



E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

Partenariat portant sur la valorisation et le renforcement de la pratique artistique professionnelle de la région du Bas-Saint-Laurent

Ce projet porte sur les engagements conjoints liés à la réalisation d'objectifs appuyant l'émergence et la valorisation de la pratique artistique et littéraire de même que la consolidation d'organismes professionnels.

Entente ciblée culture

Ce projet vise la réalisation de projets et d'initiatives visant le développement de la culture et du tourisme culture ainsi que la mise en valeur du patrimoine du Bas-Saint-Laurent.

Entente Immigration 2009-2012

Cette entente favorise l'attraction et l'établissement durable des personnes immigrantes dans la région du Bas-Saint-Laurent et leur intégration sociale et professionnelle.

Entente sur l'établissement des jeunes

Le projet d'entente vise la mise en œuvre de la stratégie sur l'établissement des jeunes au Bas-Saint-Laurent. Les objectifs de cette entente sont de développer le sentiment d'appartenance des jeunes face à la région, ainsi que de favoriser leur établissement et leur enracinement au Bas-Saint-Laurent.

Participation citoyenne des jeunes au Bas-Saint-Laurent 2011 et 2014

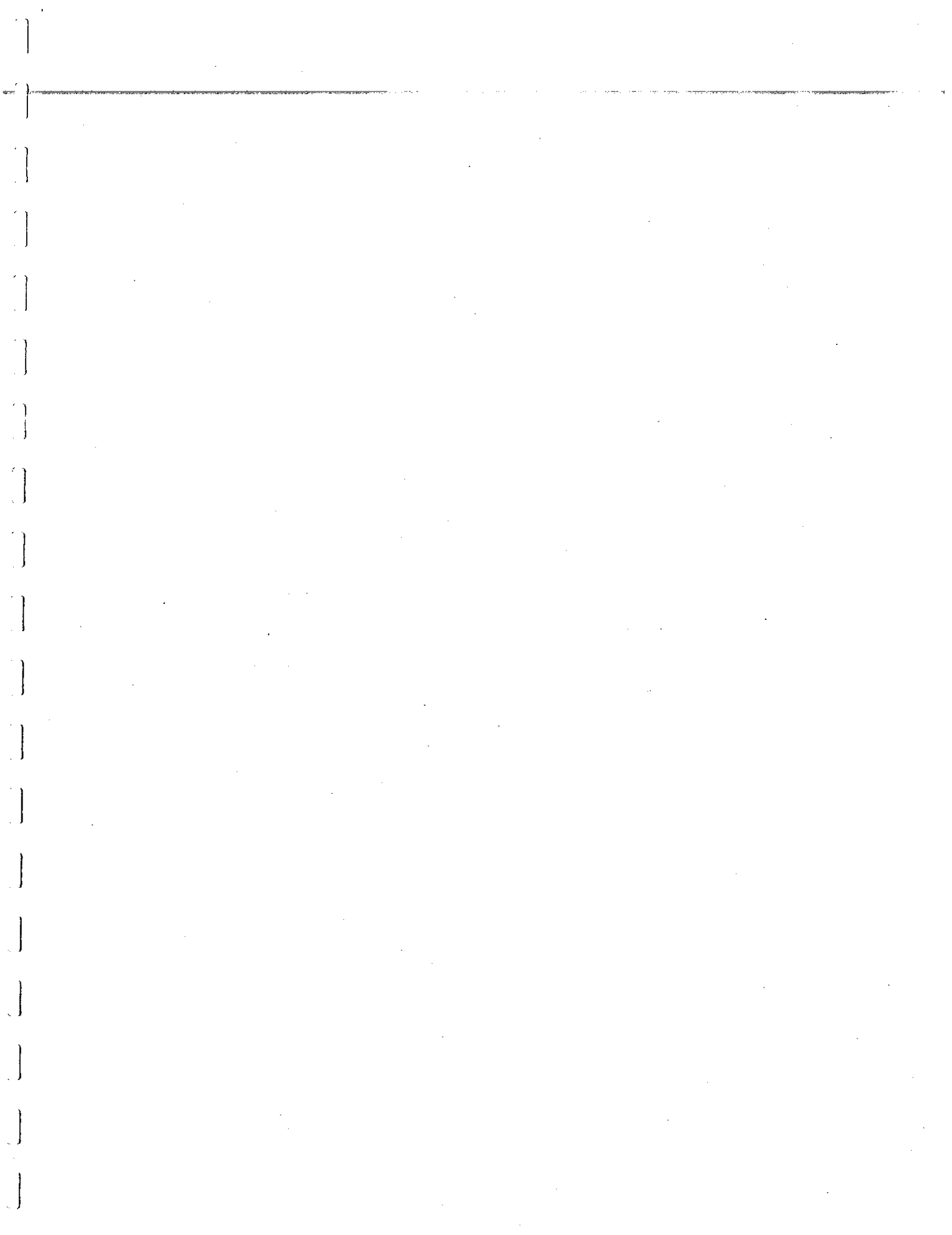
Ce projet vise à sensibiliser les organismes à la participation des jeunes aux instances décisionnelles, à aider les jeunes à s'impliquer, notamment dans les organismes et les instances locales et régionales, à contribuer à la mise en œuvre, en région, de la Stratégie d'action jeunesse et à resserrer les liens entre jeunes francophones du Québec, ailleurs au Canada et dans les Amériques.

Carrefour des proches aidants

Ce projet vise la mise en place d'un Carrefour de soutien aux proches aidants en partenariat avec la Société de gestion de l'Appui.

Personnes aînées dans le Bas-Saint-Laurent

Cette entente a pour objet d'adapter les services et les infrastructures régionales afin d'améliorer les conditions de vie des personnes aînées de la région du Bas-Saint-Laurent par la mise en commun de ressources financières ou autres. Les objectifs généraux sont de permettre à des partenaires de divers horizons de convenir d'objectifs et de projets communs visant la contribution des personnes aînées à leur communauté, l'amélioration de leur condition de vie et leur participation sociale au développement des communautés locales et régionales.



E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

Entente services de travail de rue 2008-2010 et 2010-2012

Entente de démonstration déployant des équipes de travailleurs (euses) de rue dans les MRC du Bas-Saint-Laurent afin d'établir un contact de prévention auprès des jeunes de 12 à 30 ans. L'entente réunit des partenaires locaux (MRC, CSSS, organismes pivots, etc.), des partenaires régionaux (Emploi Québec, la CRE et la Commission jeunesse), le gouvernement du Québec (Secrétariat à la jeunesse), le gouvernement fédéral (Service Canada) ainsi que le secteur privé (société Telus).

Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS), déploiement dans les huit MRC – phases 2 et 3

Entente de partenariat visant à soutenir le déploiement de Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS) dans les huit territoires de MRC.

Fondation Chagnon – Mitis et Matapédia (COSMOSS 0 – 5 ans)

Ce projet vise, avec une entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon, à supporter les actions des deux tables COSMOSS pour la prévention de la pauvreté auprès des enfants, de la conception à 5 ans, et de leurs parents, en agissant le plus tôt possible et de façon concertée par le soutien de l'enfant dans son développement afin de l'outiller pour l'école et pour la vie et par le soutien du parent dans son rôle parental.

Persévérance scolaire et réussite éducative

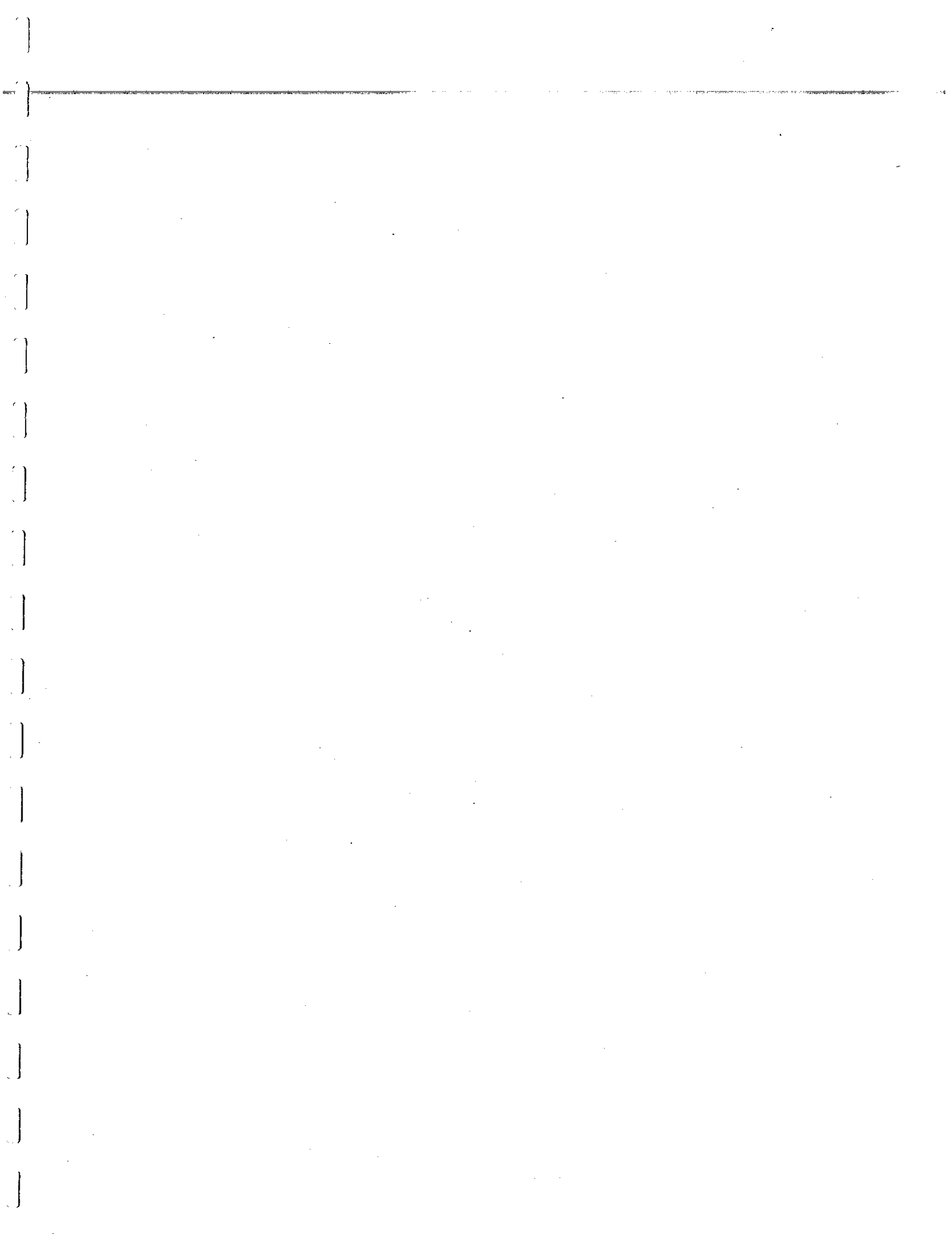
Ce projet vise l'embauche d'une ressource en appui à un comité régional sur la persévérance scolaire et la réussite éducative comme première étape de mobilisation.

Conciliation Travail-Famille

Ce projet vise à définir les besoins des travailleurs et des travailleuses en milieu municipal en matière de conciliation travail-famille afin d'élaborer un plan d'action régional.

Entente spécifique égalité hommes - femmes

Cette entente a pour objectif de mettre en œuvre des priorités d'actions régionales découlant du plan d'action gouvernemental en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les objectifs sont d'entamer une démarche d'appropriation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS); de promouvoir des modèles de comportements égalitaires dans les régions; de tendre vers une égalité économique entre les femmes et les hommes; d'agir en vue de l'amélioration de la santé et de la sécurité des femmes et d'accroître la participation des femmes aux instances décisionnelles.



E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AU SUPPORT À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Partenariat en tourisme

L'Entente a pour objectif d'associer les partenaires locaux, régionaux et gouvernementaux à la réalisation de priorités régionales de développement de l'offre touristique en vue de maximiser l'apport de l'industrie touristique à l'économie de la région touristique du Bas-Saint-Laurent.

Partenariat d'économie sociale

Ce projet vise à associer des partenaires à la planification et à l'organisation d'activités en vue d'assurer un développement cohérent et efficace des entreprises d'économie sociale au Bas-Saint-Laurent.

Entente spécifique en économie sociale

Cette entente vise la réalisation d'un plan d'actions visant le développement de l'économie sociale et son renforcement dans la région du Bas-Saint-Laurent par la mise en commun de ressources humaines, financières et matérielles.

Solidarité et inclusion sociale

Le projet vise à établir un plan d'actions visant à soutenir des interventions prioritaires en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Bas-Saint-Laurent en prévision de la signature d'une alliance avec le Gouvernement du Québec.

Coopération décentralisée – volet déficobois

Le projet vise la mise en place de partenariats industriels et institutionnels pour des échanges commerciaux ou de formation en regard de la filière bois matériau.

Coopération décentralisée – volet éco-environnement

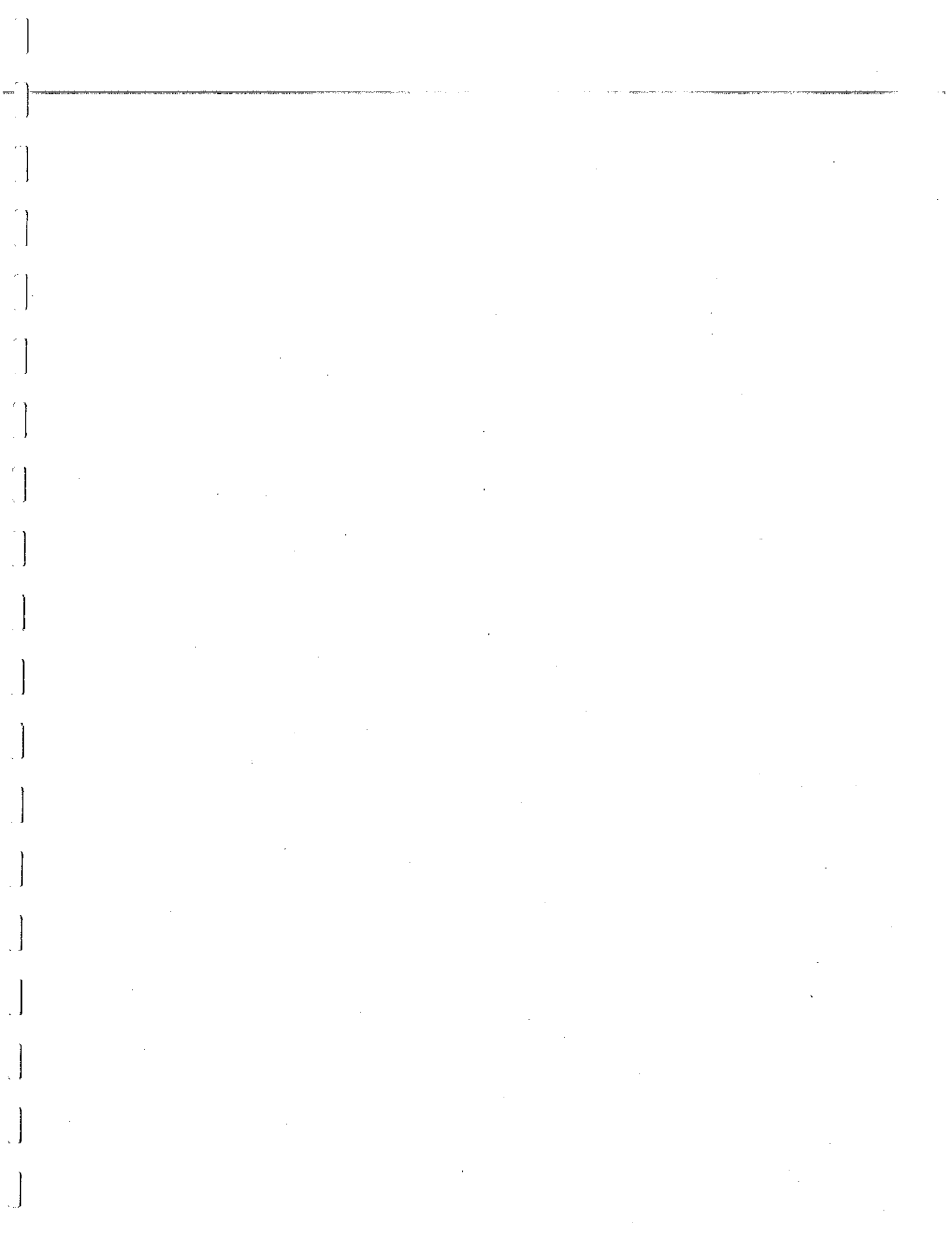
La Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent (CRE) est fiduciaire et coordonne pour le compte des quatre régions impliquées le projet qui vise à mettre en œuvre des coopérations avec des régions françaises en regard de champs d'expertise liés à l'éco-industrie, soit les énergies renouvelables, l'habitat-construction et l'agro-environnement.

Coopération décentralisée – Ruralité

Ce projet, en suivi des assises de Québec en 2008, vise à développer des échanges d'expertise pour soutenir la vitalisation des milieux ruraux dans les régions françaises et québécoises.

Coopération décentralisée – FNCoFOR

Ce programme d'échange entre la CRE et la FNCoFOR vise le partage de pratiques, de savoir-faire et d'outils sur la thématique de la gestion forestière locale. Il met en lien certaines communautés forestières du Bas-Saint-Laurent et celles des régions Auvergne et Rhône-Alpes en France.



E - DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AU SUPPORT À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (suite)

Coopération décentralisée – Fonctionnaires

Ce programme vise la collaboration à la rédaction d'un annuaire de la coopération décentralisée et le soutien à une mission de trois représentants de MRC du Parc naturel régional Gatinais français.

Entente innovation

L'entente a pour objet d'aider financièrement des entreprises et des organismes à entreprendre des projets d'innovation, soit de nouveaux produits ou de nouveaux procédés.

Projet inforoute (fibre optique Est et Ouest), projet Internet haute vitesse et augmentation de la couverture Internet haute vitesse

La Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent (CRE) agit comme gestionnaire de projets au nom dans mandats pour le déploiement d'un réseau de fibres optiques sur tout le territoire et l'implantation du service d'Internet à haute vitesse. Le projet comporte quatre volets distincts, soit : la fibre optique, l'Internet haute vitesse, le chargé de projet et l'augmentation de la couverture Internet haute vitesse.

Société de diversification économique des régions

Ce projet vise à soutenir des projets favorisant la diversification économique du Bas-Saint-Laurent et la création d'emplois basiques.

Entente agroalimentaire

Ce projet vise à soutenir la concertation et la coordination nécessaires à la mise en œuvre du Plan de Développement Stratégique de l'Agroalimentaire et à soutenir la réalisation de projets ou activités permettant d'atteindre les objectifs du plan de développement.

LIÉS À L'UTILISATION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Fonds de développement régional 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011

Conformément à l'entente signée avec le Gouvernement, le Fonds de Développement Régional (FDR) peut servir à financer notamment les dépenses de fonctionnement de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent (CRE), les ententes spécifiques et toute autre activité qui s'inscrit dans les priorités de développement de la région.

Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES

Programme de maintien de l'accès-sibillité aux terres du domaine de l'Etat à vocations tauniques et multi-ressource	Véhicules hors-routes 2010-2013	Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire	Matériau Bois-Forêt
---	---------------------------------	---	---------------------

169 044 \$	2 939 800 \$	120 000 \$	1 554 373 \$
------------	--------------	------------	--------------

Budget total autorisé

Inter-projets 2010-2011

Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)

(20 594)	(1 396 099)	(83 727)	10 000
----------	-------------	----------	--------

148 450	1 543 701	36 273	1 564 373
---------	-----------	--------	-----------

Budget engagé

Engagements non déboursés

-	(4 780)	-	-
---	---------	---	---

Déboursés cumulatifs

148 450	1 538 921	36 273	1 564 373
---------	-----------	--------	-----------

Encaissements cumulatifs

À recevoir au 31 mars 2011

Participations cumulatives de la CRE

Participations cumulatives

des partenaires

Inter-projets 2010-2011

(169 045)	(1 843 941)	(80 000)	(1 489 373)
-----------	-------------	----------	-------------

(169 045)	(1 939 800)	(80 000)	(1 564 373)
-----------	-------------	----------	-------------

SUBVENTIONS REPORTÉES

(20 595) \$	(400 879) \$	(43 727) \$	- \$
-------------	--------------	-------------	------

Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Fonds régional d'investissement jeunesse 2010-2014	Fonds régional d'investissement jeunesse 2006-2009	Commission jeunesse régionale du Bas-Saint-Laurent 2010-2014	Commission jeunesse régionale du Bas-Saint-Laurent 2006-2009
2 322 078 \$	18 279	932 159 \$	932 159 \$

Budget total autorisé	1 159 661 \$	932 159 \$	3 233 522 \$	2 322 078 \$
Inter-projets 2010-2011	-	(10 776)	(7 503)	18 279
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	-	(543 190)	-	(1 409 866)
Budget engagé	1 159 661	378 193	3 226 019	930 491
Engagements non déboursés	-	-	(196 243)	(544 988)
Déboursés cumulatifs	1 159 661	378 193	3 029 776	385 503
Encasements cumulatifs	(1 094 596)	(376 062)	(3 233 522)	(933 150)
À recevoir au 31 mars 2011	-	-	-	(2 928)
Participations cumulatives de la CRÉ	(65 065)	(14 116)	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-	-
Inter-projets 2010-2011	-	10 776	7 503	(18 279)
SUBVENTIONS REPORTÉES	-	(1 209) \$	(196 243) \$	(568 854) \$

Entente partenariat transport collectif 2008	Entente partenariat transport collectif 2010-2012	Entente spécifique sur la valo- risation et le dévelop- pement des arts et de la culture au Bas- Saint- Laurent	Partenariat portant sur la valorisation et le renforcement de la pratique artistique de la région du Bas-Saint- Laurent	Entente cibée culture	Entente immigration 2009-2012	Entente sur l'établis- sement des jeunes	119 721 \$	680 279 \$	543 100 \$	494 000 \$	210 000 \$	510 000 \$	1 076 565 \$
(835)	835	-	-	-	-	-	118 886	383 740	543 100	119 000	-	164 941	919 973
-	(297 374)	-	(375 000)	(210 000)	(345 059)	(156 592)	118 886	265 160	543 100	41 000	-	153 441	667 356
(119 721)	(480 279)	(543 100)	(166 000)	(92 000)	(180 000)	(547 335)	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	(60 000)	-	(835)	-	-	-	-	-
(118 886)	(481 114)	(543 100)	(166 000)	(210 000)	(280 000)	(691 322)	-	(215 954)	-	(125 000)	(210 000)	(126 559)	(23 966)
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$							

Conférence régionale des Élus du Bas-Saint-Laurent

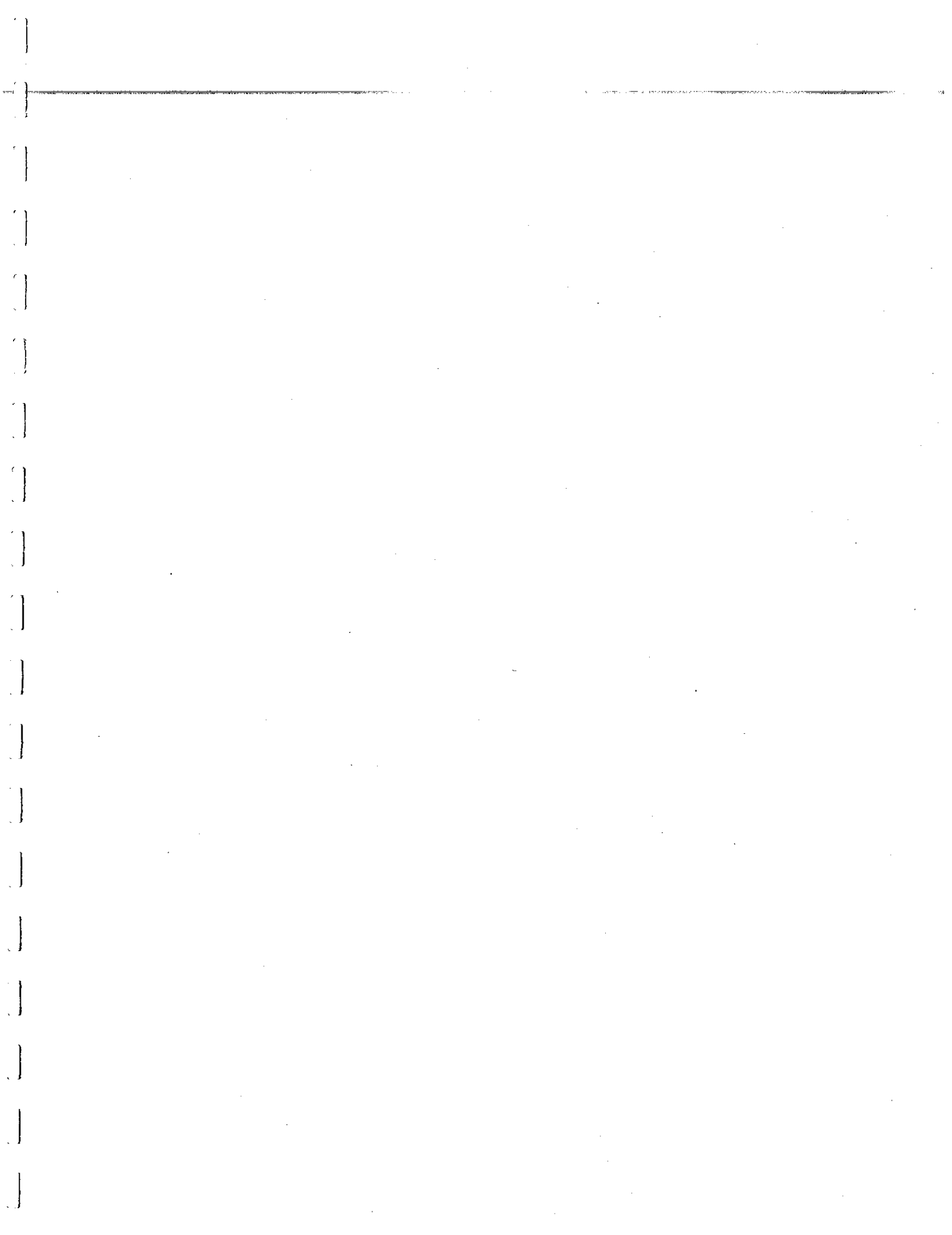
ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

	Partici- patron citoyenne des jeunes du Bas- Saint- Laurent 2011	Partici- patron citoyenne des jeunes du Bas- Saint- Laurent 2014	Carrefour des proches aidants	Personnes aînées dans le Bas-Saint- Laurent
Budget total autorisé	163 823 \$	190 548 \$	75 000 \$	745 000 \$
Inter-projets 2010-2011	-	-	-	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	-	(93 137)	(4 366)	(452 582)
Budget engagé	163 823	97 411	70 634	292 418
Engagements non déboursés	-	(60 575)	(15 606)	(25 000)
Déboursés cumulatifs	163 823	36 836	55 028	267 418

	163 823	(42 637)	(51 178)	(447 250)
Encasements cumulatifs	(163 823)	(42 637)	(51 178)	(447 250)
À recevoir au 31 mars 2011	-	(3 866)	(23 822)	(29 750)
Participations cumulatives de la CRE	-	-	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-	-
Inter-projets 2010-2011	-	-	-	-
SUBVENTIONS REPORTÉES	-	(9 667)	(19 972)	(209 582)



Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

(suite)

Persévérance
 scolaire
 et
 réussite
 éducative
 Travail-
 Famille
 Concession
 Entente
 spécifique
 égalité
 hommes-
 femmes
 Sous-total

Budget total autorisé	80 347 \$	67 000 \$	335 000 \$	17 793 342 \$
Inter-projets 2010-2011	-	-	-	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	(80 347)	(34 502)	(52 025)	(4 477 153)
Budget engagé	-	32 498	282 975	13 316 189
Engagements non déboursés	-	(14 110)	(30 000)	(2 485 781)
Déboursés cumulatifs	-	18 388	252 975	10 830 408
Encaissements cumulatifs	(31 450)	(54 500)	(320 000)	(12 112 266)
À recevoir au 31 mars 2011	-	-	(15 000)	(460 392)
Participations cumulatives de la CRE	-	-	-	(146 188)
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-	(356 536)
Inter-projets 2010-2011	-	-	-	-
SUBVENTIONS REPORTÉES	(31 450)	(54 500)	(335 000)	(13 075 382)
	(31 450)	(36 112)	(82 025)	(2 244 974)

Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU SOUTIEN À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Partenariat en tourisme
 Partenariat d'économie sociale
 Entente spécifique en économie sociale
 Solidarité et inclusion sociale

Budget total autorisé	140 000 \$	273 135 \$	657 221 \$	70 000 \$
Inter-projets 2010-2011	-	-	-	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	-	(9 623)	(635 502)	(52 701)
Budget engagé	140 000	263 512	21 719	17 299
Engagements non déboursés	(35 000)	(21 000)	-	-
Déboursés cumulatifs	105 000	242 512	21 719	17 299
Encaissements cumulatifs	(105 000)	(273 135)	(112 993)	(63 000)
À recevoir au 31 mars 2011	-	-	(28 228)	-
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-	-
Inter-projets 2010-2011	-	-	-	-
SUBVENTIONS REPORTÉES	- \$	(30 623) \$	(119 502) \$	(45 701) \$
	(105 000)	(273 135)	(141 221)	(63 000)

43 886	150 240	32 600	36 582	19 793	43 886	441 347
(43 886)	(150 240)	(32 600)	(36 582)	(19 793)	(516 000)	(56 218)
-	-	-	-	-	-	-
(43 886)	(150 240)	(32 600)	(36 582)	(15 896)	(516 000)	-
-	-	-	-	(3 897)	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
43 886 \$	150 240 \$	32 600 \$	36 582 \$	19 793 \$	716 000 \$	(218 435)

Coopération décentra- lisée - volet déficobois
 Coopération décentra- lisée - volet éco-envi- ronnement
 Coopération décentra- lisée - Ruralité
 Coopération décentra- lisée - FNCoFOR
 Coopération décentra- lisée - Fonctionnaires
 Entente innovation

Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU SUPPORT À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (suite)

Augmentation de la couverture Internet haute vitesse	Projet Internet haute vitesse	Projet Inforoute (fibre optique) OUEST	Projet Inforoute (fibre optique) EST
--	-------------------------------	--	--------------------------------------

Budget total autorisé Inter-projets 2010-2011	6 533 327	8 501 010	\$ 8 501 010	\$ 52 905
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	-	-	-	-
Budget engagé	6 533 327	8 501 010	294 929	52 905
Engagements non déboursés	-	-	-	-

Déboursés cumulatifs	6 533 327	8 501 010	294 929	52 905
----------------------	-----------	-----------	---------	--------

Encaissements cumulatifs	(6 499 922)	(8 365 638)	(263 760)	-
À recevoir au 31 mars 2011	(33 405)	(135 372)	(31 169)	-
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-	-
Inter-projets 2010-2011	-	-	-	-

SUBVENTIONS REPORTÉES

(6 533 327)	(8 501 010)	(294 929)	(52 905)
-------------	-------------	-----------	----------

Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

**F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS À L'UTILISATION
DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Fonds de dévelop- pement régional 2008-2009	Fonds de dévelop- pement régional 2007-2008	Fonds de dévelop- pement régional 2006-2007
---	---	---

Budget total autorisé Inter-projets 2010-2011	1 927 033 \$	2 626 411 \$	3 200 838 \$
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	-	(2 469)	(25 286)
Budget engagé	1 927 033	2 623 942	3 175 552
Engagements non déboursés	(60 000)	(65 600)	(15 000)
Déboursés cumulatifs	1 867 033	2 558 342	3 160 552
Encaissements cumulatifs	(1 927 033)	(2 626 411)	(3 200 838)
À recevoir au 31 mars 2011	-	-	-
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	2 469	25 286
Inter-projets 2010-2011	(1 927 033)	(2 623 942)	(3 175 552)
SUBVENTIONS REPORTÉES	(60 000) \$	(65 600) \$	(15 000) \$

	Fonds de dévelop- pement régional 2009-2010	Fonds de dévelop- pement régional 2010-2011	Sous-total	Total 2011	Total 2010
3 888 497 \$	2 474 639 \$	14 117 418 \$	65 127 519 \$	65 127 519 \$	65 205 806 \$
(424 858)	452 613	-	-	-	-
-	(5 875)	(5 875)	(6 934 333)	(9 164 453)	-
3 463 639	2 921 377	14 111 543	58 193 186	56 041 353	(3 398 436)
(392 492)	(419 282)	(952 374)	(4 120 087)	(3 398 436)	-
3 071 147	2 502 095	13 159 169	54 073 099	52 642 917	-
(3 888 496)	(2 456 365)	(14 099 143)	(57 145 146)	(54 733 666)	(2 351 682)
-	(18 274)	(18 274)	(146 188)	(141 473)	-
-	-	-	(356 536)	(311 782)	-
424 858	(452 613)	-	-	-	-
(3 463 638)	(2 927 252)	(14 117 417)	(58 586 558)	(57 538 603)	-
(392 491) \$	(425 157) \$	(958 248) \$	(4 513 459) \$	(4 895 686) \$	-

Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES

Filière	Commission		
Forêt	régionale		
Bois-	sur les		
Matériau	ressources		
	naturelles		
	et le		
	territoire		
	de l'État à		
	vocations		
	faunique et		
	multi-		
	ressource		

PRODUITS				
Subventions	28 545 \$	529 550 \$	33 973 \$	895 859 \$
Intérêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Participation de la CRE	-	-	-	-

CHARGES				
Subventions	97 558	339 741	15 815	-
Salaires et charges sociales	-	25 149	945	-
Déplacements et réunions	5 322	47 612	16 321	50 000
Honoraires professionnels	23 223	11 071	-	-
Loyer	-	5 908	892	-
Matériel et fournitures	-	642	-	-
Promotion et publicité	-	789	-	-
Télécommunications	-	-	-	-
Équipements	-	-	-	-
Formation	-	1 080	-	-

RÉSULTATS NETS				
	28 545	529 550	33 973	895 859

Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Entente	Fonds	Fonds	Commission
partenariat	régional	régional	jeunesse
transport	d'inves-	d'inves-	régionale
collectif	issement	issement	du Bas-
2010-2012	jeunesse	jeunesse	Saint-Laurent
	2010-2014	2006-2009	2010-2014

PRODUITS

Subventions	204 503 \$	240 611 \$	343 030 \$	265 160 \$
Intérêts	-	-	4 973	-
Autres	-	-	-	-
Participation de la CRE	-	-	-	-
Total	204 503	240 611	348 003	265 160

CHARGES

Subventions	-	240 611	348 003	197 674
Salaires et charges sociales	167 263	-	-	51 188
Déplacements et réunions	15 168	-	-	2 724
Honoraires professionnels	11 036	-	-	12 569
Loyer	7 018	-	-	-
Matériel et fournitures	1 838	-	-	-
Promotion et publicité	630	-	-	-
Télécommunications	1 380	-	-	-
Equipements	-	-	-	-
Formation	170	-	-	1 005
Total	204 503	240 611	348 003	265 160

RÉSULTATS NETS

	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
--	------	------	------	------

	10 000	41 000	108 850	378 150	5 045	36 836
Entente	10 000	41 000	108 850	378 150	5 045	36 836
Partenariat	-	-	-	-	-	-
Entente portant sur la immigration 2009-2012	-	-	203	-	-	-
Entente sur l'établissement des jeunes	-	-	-	-	-	-
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2011	-	-	2 515	630	260	172
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2014	-	-	900	-	-	-
Entente spécifique portant sur la valorisation et le développement des arts et de la culture au Bas-Saint-Laurent	-	-	682	127 847	275	-
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2014	-	-	7 324	748	516	203
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2014	-	-	55 726	-	-	-
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2014	36 062	36 062	41 500	191 000	3 000	36 062
Entente	10 000	41 000	108 850	378 150	5 045	36 836
Partenariat	-	-	-	-	-	-
Entente portant sur la immigration 2009-2012	-	-	-	-	-	-
Entente sur l'établissement des jeunes	-	-	-	-	-	-
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2011	-	-	2 515	630	260	172
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2014	-	-	900	-	-	-
Entente spécifique portant sur la valorisation et le développement des arts et de la culture au Bas-Saint-Laurent	-	-	682	127 847	275	-
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2014	-	-	7 324	748	516	203
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2014	-	-	55 726	-	-	-
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2014	36 062	36 062	41 500	191 000	3 000	36 062
Entente	10 000	41 000	108 850	378 150	5 045	36 836
Partenariat	-	-	-	-	-	-
Entente portant sur la immigration 2009-2012	-	-	-	-	-	-
Entente sur l'établissement des jeunes	-	-	-	-	-	-
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2011	-	-	2 515	630	260	172
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2014	-	-	900	-	-	-
Entente spécifique portant sur la valorisation et le développement des arts et de la culture au Bas-Saint-Laurent	-	-	682	127 847	275	-
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2014	-	-	7 324	748	516	203
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2014	-	-	55 726	-	-	-
Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2014	36 062	36 062	41 500	191 000	3 000	36 062

Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

Entente des services de travail	Entente de services de travail	Personnes dans le Bas-Saint- Laurent	Carrefour des proches aidants
2010-2012	2008-2010		
de rue	de rue	Laurent	

PRODUITS

Subventions	55 028 \$	143 431 \$	158 551 \$	445 758 \$
Intérêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Participation de la CRE	-	-	10 166	24 549
Total	55 028	143 431	168 717	470 307

CHARGES

Subventions	-	108 000	100 189	385 300
Salaires et charges sociales	31 331	14 892	45 178	59 112
Déplacements et réunions	2 176	11 478	6 966	8 136
Honoraires professionnels	16 227	8 974	10 130	13 896
Loyer	-	-	-	720
Matériel et fournitures	4 791	87	6 088	637
Promotion et publicité	-	-	-	-
Télécommunications	205	-	166	163
Equipements	-	-	-	-
Formation	298	-	-	2 343
Total	55 028	143 431	168 717	470 307

RÉSULTATS NETS

\$ - \$ - \$ - \$ - \$ -

Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU SOUTIEN À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Partenariat en tourisme
 Partenariat d'économie sociale
 Entente spécifique en économie sociale
 Solidarité et inclusion sociale

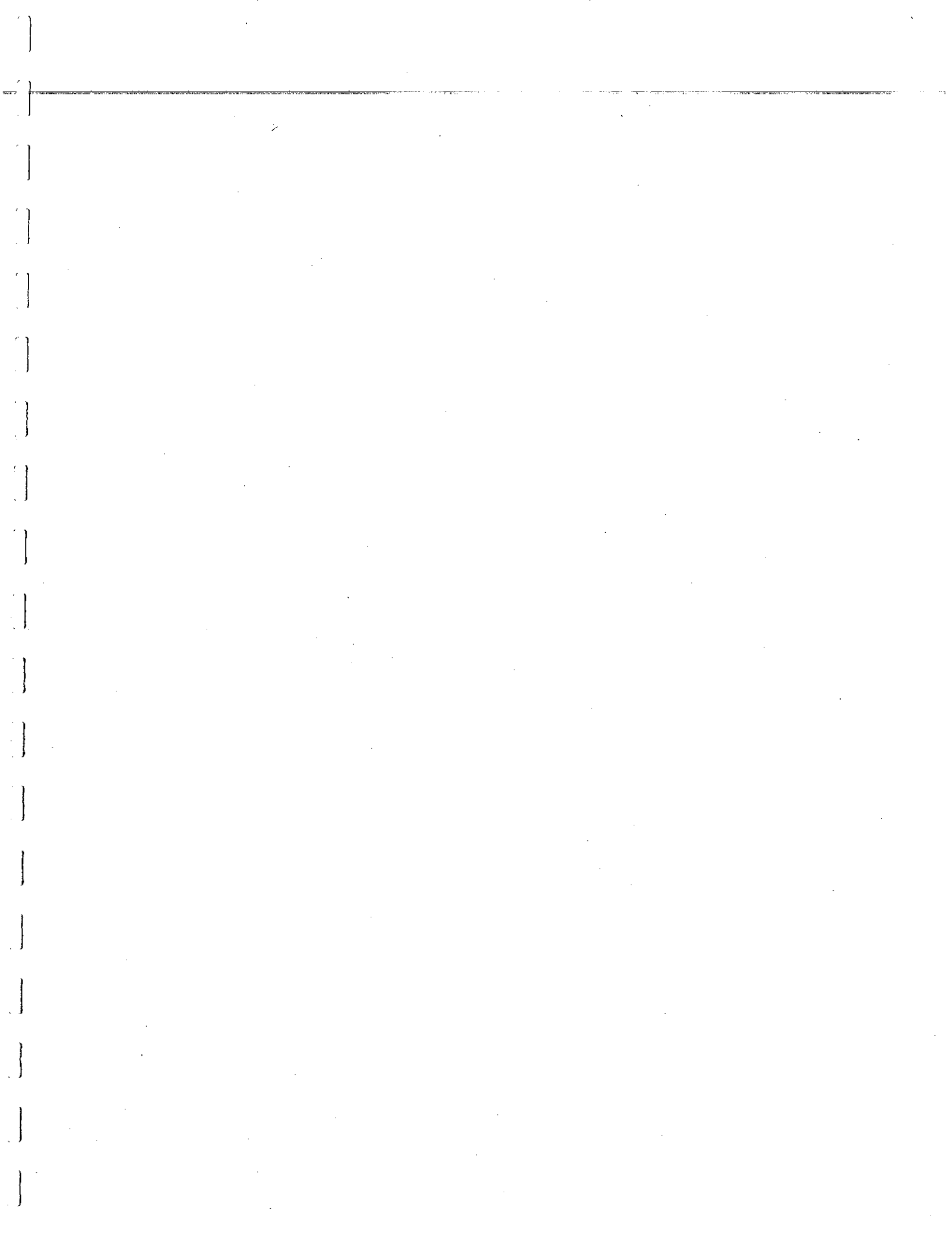
PRODUITS

Subventions	35 000 \$	37 075 \$	-	17 299 \$
Intérêts	-	-	-	-
Autres	-	-	21 719	-
Participation de la CRE	-	-	-	-

CHARGES

Subventions	35 000	33 500	-	-
Salaires et charges sociales	-	-	8 750	7 805
Déplacements et réunions	-	1 298	1 060	369
Honoraires professionnels	-	782	11 909	9 125
Loyer	-	-	-	-
Matériel et fournitures	-	1 495	-	-
Promotion et publicité	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-
Equipements	-	-	-	-
Formation	-	-	-	-
RÉSULTATS NETS	35 000	37 075	21 719	17 299

Coopération décentra- lisée - Ruralité	27 656 \$	-	-	-	-	27 656
Coopération décentra- lisée - FNCoFOR	31 863 \$	535	944	30 384	-	31 863
Coopération décentra- lisée - Fonctionnaires	15 897 \$	-	-	7 909	11 884	19 793
Entente innovation	166 455 \$	-	-	-	166 455	166 455
Projet Inforoute (fibre optique) QUEST	- \$	-	13 182	10 680	-	23 862
Augmentation de la couverture Internet haute vitesse	- \$	-	1 383	15 982	544	17 909
	27 656 \$	-	17 909	-	-	17 909
	31 863 \$	-	-	-	-	31 863
	15 897 \$	-	3 896	-	-	19 793
	166 455 \$	-	-	-	-	166 455
	- \$	-	23 862	-	-	23 862
	- \$	-	1 383	15 982	544	17 909
	27 656 \$	-	-	-	-	27 656



Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU SOUTIEN À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (suite)

Société de
diversifi-
cation
économique
des
régions
agro-
alimentaire
Entente
Sous-total

PRODUITS				
Subventions	443 186 \$	76 941 \$	35 000 \$	443 186 \$
Intérêts	-	-	-	-
Autres	67 386	-	-	67 386
Participation de la CRÉ	-	-	-	-
	510 572	76 941	35 000	510 572
CHARGES				
Subventions	346 896	76 941	35 000	346 896
Salaires et charges sociales	55 613	-	-	55 613
Déplacements et réunions	41 564	-	-	41 564
Honoraires professionnels	48 478	-	-	48 478
Loyer	-	-	-	-
Matériel et fournitures	17 486	-	-	17 486
Promotion et publicité	-	-	-	-
Télécommunications	535	-	-	535
Equipements	-	-	-	-
Formation	-	-	-	-
	510 572	76 941	35 000	510 572
	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -

Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

**G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS À L'UTILISATION DU FONDS
DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Fonds de	Fonds de	Fonds de
dévelop-	dévelop-	dévelop-
pement	pement	pement
régional	régional	régional
2009-2010	2008-2009	2007-2008

PRODUITS

Subventions	\$	99 784	\$	(2 469)	\$	531 628
Intérêts						
Autres						
Participation de la CRE						

CHARGES

Subventions	(2 469)	99 784	531 628
Salaires et charges sociales			
Déplacements et réunions			
Honoraires professionnels			
Loyer			
Matériel et fournitures			
Promotion et publicité			
Télécommunications			
Équipements			
Formation			
RÉSULTATS NETS	\$ -	\$ -	\$ -

Fonds de développement régional 2010-2011	Sous-total	Total 2011	Total 2010
2 502 095	3 131 038	11 655 192	11 041 417
-	-	5 099	3 318
-	-	-	3 051
-	-	3 670	5 295
-	-	61 151	69 247
-	-	62 423	39 693
-	-	32 083	32 213
-	-	439 097	366 070
-	-	158 399	259 814
-	-	1 084 164	938 430
2 502 095	3 131 038	9 809 106	9 324 286
2 502 095 \$	3 131 038 \$	11 533 807 \$	10 892 145 \$
-	-	34 715	28 468
-	-	75 601	105 135
-	-	11 069	15 669
2 502 095	3 131 038	11 533 807	10 892 145
2 502 095	3 131 038	11 655 192	11 041 417

